

***Projet d'Agenda  
social  
pour les gens des  
T. N.-O***

# Message de la part du Groupe de travail sur l'Agenda social

Le rapport sur le projet d'Agenda social émane de l'effort conjoint d'un groupe de personnes qui veulent améliorer la condition sociale des gens des T. N.- O. Nous représentons autant les gouvernements autochtones que publics, de même que le secteur non gouvernemental de prestation de services. Notre expérience de travail sur divers enjeux sociaux s'étend à l'intérieur comme à l'extérieur des structures gouvernementales. Face au système, nous avons tous affronté des obstacles qui nuisent à l'avancement de la condition sociale. Nous avons fait appel à l'expérience d'autres personnes en étudiant des rapports antérieurs, particulièrement le compte rendu de la Conférence sur l'Agenda social qui s'est déroulée en juin 2001, en écoutant des exposés et en organisant des réunions communautaires.

Nous avons promis d'élaborer un plan d'action visant à améliorer la qualité de vie dans les T. N.-O. Nos recommandations visent l'amélioration du système en général. Au sein du système, les responsables des politiques, les dirigeants, les gouvernements, les organismes et les prestataires de services prennent des décisions sur les politiques sociales et mettent en œuvre les programmes sociaux. Nous avons élaboré ce document en tant que groupe. Nous avons fait des recherches, avons eu des discussions et des débats, et avons écouté un grand nombre de gens.

Notre rapport explique et décrit ce qu'est un agenda social et comment, à notre avis, les gens peuvent l'utiliser. Il en expose la vision, l'énoncé de mission, les principes directeurs et les recommandations, de même que les mesures à prendre pour mettre ces dernières en œuvre. Le Groupe de travail a également rédigé deux autres documents. L'un d'eux constitue un inventaire des programmes et des services sociaux; l'autre est une liste de recommandations tirées d'autres rapports portant sur des enjeux sociaux particuliers. Nous espérons que vous les trouverez utiles.

Nous avons conscience que, même si plusieurs dirigeants et organismes nous ont choisis pour les représenter et que nous avons tenté d'obtenir le plus d'information possible, nous ne sommes qu'un groupe de vingt personnes. C'est pourquoi nous vous présentons ce document en tant que projet. Le Groupe de travail demande à tous les dirigeants de mettre en œuvre le projet d'Agenda social. Si vous appuyez ce projet, nous souhaitons que vous demandiez à vos dirigeants de le mettre en œuvre. Si vous avez d'autres idées, faites-en part à vos dirigeants rapidement, afin qu'ils puissent agir vite!

Plusieurs personnes se sont intéressées à nos travaux et nous leur sommes reconnaissants de leur appui. Nous remercions les gens pour leurs exposés, leurs documents, leurs discussions spontanées et leurs appels téléphoniques. Nous apprécions l'occasion que plusieurs groupes nous ont donnée, en nous invitant, de discuter avec eux de l'Agenda social. Merci également à tous les dirigeants et organismes qui ont nommé les membres de notre Groupe de travail et qui leur ont donné l'appui nécessaire pour effectuer leur travail. Certaines communautés ont accepté notre invitation et nous ont demandé de les rencontrer. Nous leur exprimons aussi notre reconnaissance, pour leur intérêt et leurs commentaires judicieux.

Nous espérons que tous les gens et les organismes des Territoires du Nord-Ouest appuieront les recommandations de ce rapport et exhortons les dirigeants publics et autochtones à aller de l'avant avec leur mise en œuvre.

Certains changements exigeront du temps et un engagement à long terme de la part de chacun. Ces étapes, combinées à l'excellent travail déjà en train et concernant certains enjeux sociaux particuliers, contribueront à faire des T. N.-O. un meilleur milieu de vie pour nous tous.

Cordialement,

Le Groupe de travail sur l'Agenda social

<b><i>Nom:</i></b>	<b><i>Organisme représenté:</i></b>
Grace Blake	Conseil tribal des Gwich'in
Sabrina Broadhead	Affaires municipales et communautaires (GTNO)
Aggie Brockman	Secteur des services bénévoles
Sharla Carroll	Exécutif (GTNO)
Lyda Fuller	Secteur des services bénévoles (remplaçante)
Arlene Hache	Secteur des services bénévoles
Cathy Jewison	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Vern Jones	Centre d'accueil de Hay River (ONG)
Dennis Kachkowski	Alliance des Métis de North Slave
Ann Kall	Développement des ressources humaines Canada
Ann Kasook	Maison de transition d'Inuvik (ONG)
Ross Leeder	Santé Canada
Sandy Little	Santé et Services sociaux (GTNO)
Blake Lyons	Association des municipalités des T. N.-O.
Tim Melnyk	Association des municipalités des T. N.-O. (remplaçant)
Dawn McInnes	Justice (GTNO)
Ron Pierrot	Conseil des Dénés du Sahtu
Evelyn Storr	Inuvialuit Regional Corporation
Margaret Thom	Premières Nations Deh Cho
Michelle Tochacek	Santé Canada (remplaçante)
Robert Tordiff	Conseil tribal des Métis du South Slave
Nora Wedzin-Quitte	Conseil du Traité n° 11 des Dogrib
Siège ouvert	Gouvernement du Territoire Akaitcho

# Table des matières

<b>Le projet d'Agenda social en résumé</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	10
<b>Contexte</b> .....	10
Partage de la responsabilité. ....	10
Autonomie gouvernementale des Autochtones .....	11
Objet des recommandations .....	11
Harmoniser les agendas. ....	12
Les communautés et les régions sont différentes. ....	12
Écouter les gens .....	13
<b>En quoi consiste l'Agenda social?</b> .....	14
<b>Objectifs de l'Agenda social</b> .....	14
<b>Liens entre l'Agenda social et les autres travaux sur les enjeux sociaux</b> .....	15
Les enjeux sont reliés .....	15
Travailler ensemble et mise en valeur du potentiel .....	16
Notre travail appuie les autres agendas .....	17
Éviter de refaire le travail .....	18
<b>Projet d'Agenda social</b> .....	18
Énoncé de la vision .....	18
Énoncé de la mission .....	18
Principes directeurs pour aborder les principes sociaux. ....	18
Rôles et responsabilités .....	18
Relation avec l'économie .....	19
Autonomie gouvernementale. ....	19
Respect .....	19
Exploitation et partage de nos forces .....	19
Caractéristiques des programmes et services. ....	19
Ce que les processus de financement et de responsabilité doivent favoriser .....	20
<b>Recommandations</b> .....	20
Schéma des recommandations de l'Agenda social. ....	20
<b>L'Agenda social – Filtre de prise de décisions et cadre d'action politique</b> .....	21
Recommandation n° 1 : L'Agenda social – Un filtre pour la prise de décisions .....	21
Comment réaliser cette recommandation .....	21
<b>Travailler ensemble</b> .....	22
Recommandation n° 2 : Éliminer les obstacles et soutenir Travailler ensemble .....	24
Comment réaliser cette recommandation .....	24

<b>Mise en valeur du potentiel</b> .....	26
Financement pluriannuel .....	26
Recommandation n° 3 : Financement pluriannuel. ....	27
Comment réaliser cette recommandation .....	27
Les petites communautés .....	28
Recommandation n° 4 : Niveau de service minimum dans les petites communautés .....	28
Comment réaliser cette recommandation .....	29
Mise en valeur du potentiel de recherche et de l'exécution de programmes dans les T. N.-O. ....	29
Recommandation n° 5 : Recherche et exécution des programmes dans le Nord .....	31
Comment réaliser cette recommandation .....	31
<b>Responsabilité</b> .....	31
Indicateurs sociaux .....	32
Contrôler la mise en œuvre de l'Agenda social .....	33
Recommandation n° 6 : Utilisation d'indicateurs pour évaluer les conditions sociales .....	33
Comment réaliser cette recommandation .....	33
Mise en œuvre, évaluation, suivi et diffusion des recommandations .....	35
Recommandation n° 7 : Mise en œuvre, évaluation, suivi et diffusion des recommandations .....	36
Comment réaliser cette recommandation. ....	36
Politiques, lois et normes .....	37
Recommandation n° 8 : Politiques, lois et normes .....	38
Comment réaliser cette recommandation. ....	38
<b>Leadership et responsabilité individuelle</b> .....	39
Recommandation n° 9 : Engagement de l'individu et des dirigeants envers l'amélioration des conditions sociales .....	39
Comment réaliser cette recommandation .....	39
<b>Prévention</b> .....	41
Recommandation n° 10 : Soutien des initiatives qui mettent la prévention au premier plan .....	41
Comment réaliser cette recommandation. ....	42
<b>Mise en œuvre – Pour que l'Agenda se réalise</b> .....	43
<b>Annexes</b> .....	44
Annexe I — Quelles ont été les réalisations du Groupe de travail sur l'Agenda social? .....	44
Bibliographie .....	46

***À moins d'indications contraires, toutes les citations des encadrés verticaux proviennent des participants à la Conférence sur l'Agenda social de juin 2001.***

# Le projet d'Agenda social en résumé

## Introduction

Le projet d'Agenda social constitue une vision et un plan d'action pour améliorer le mieux-être des gens des T. N.-O. Il donne à chacun la possibilité de mieux coordonner, intégrer et améliorer les politiques et les programmes, en vue de garantir le mieux-être des gens. L'Agenda social vise à conjuguer le développement social au développement économique.

L'Agenda social a été élaboré par un Groupe de travail formé de 20 membres des gouvernements publics, des gouvernements autochtones et des organismes non gouvernementaux. C'est la première fois qu'un groupe représentant tant de secteurs différents a utilisé la méthode du consensus pour travailler en équipe à un plan de développement social des T. N.-O.

L'Agenda social a d'abord été entrepris avec les gens de partout dans les T. N.-O. Deux cent cinquante dirigeants et prestataires de services ont participé à la Conférence sur l'Agenda social de deux jours qui a eu lieu à la réserve de Hay River en juin 2001. Tous ces participants ont échangé de l'information sur divers enjeux sociaux et des moyens de les conjuguer au développement économique. Ils ont beaucoup parlé des causes fondamentales se trouvant à l'origine des problèmes sociaux et de ce qu'il était possible de faire à ce sujet. Après la Conférence sur l'Agenda social, un Groupe de travail a été formé. Pour élaborer l'Agenda social, ce groupe s'est servi des idées émanant de la conférence, d'autres rapports et de réunions communautaires.

Le Groupe de travail estime que l'Agenda social est réalisable et qu'il faudrait agir dès maintenant. Représentant un véritable investissement dans les gens, l'Agenda social est une démarche à long terme et a besoin d'être soumis à un contrôle, au même titre que l'environnement et l'économie. Le Groupe de travail invite et défie les gouvernements publics et autochtones, et d'autres agences, à adopter l'Agenda social et à le mettre en œuvre.

## Vision

Nous désirons que les T. N.-O. soient une société qui valorise les dons individuels et qui soutient les choix de chacun. Cette société offre aux gens un milieu de vie sain et sécurisant, doté de solides fondements culturels et spirituels. Elle nous permet d'encourager les gens à exercer leur droit à déterminer leur avenir, en harmonie avec leur responsabilité envers la collectivité.

## Énoncé de mission

Nous travaillons ensemble afin que les T. N.-O. soient une société dont tous les membres sont en bonne santé et vivent dans des communautés sûres et empreintes de respect, et dont tous les membres reçoivent de l'appui et s'épanouissent pleinement.

## Principes directeurs

- Les individus, les communautés, les gouvernements et les organismes non gouvernementaux ont tous la responsabilité d'améliorer les conditions sociales.
- Les individus, les communautés, les gouvernements et les organismes non gouvernementaux doivent travailler pour élaborer, mettre en œuvre et appuyer l'Agenda social.
- C'est lorsque les gouvernements, les communautés et les organismes non gouvernementaux collaborent pour résoudre les enjeux sociaux que les gens sont le mieux servis.
- L'Agenda social est une base de développement économique.
- L'Agenda social peut compléter et appuyer les négociations sur l'autonomie gouvernementale.
- Tous les gens et toutes les communautés ont de l'importance et méritent d'être respectés.
- Les gens responsables de l'exécution des programmes sociaux méritent du respect et de l'appui, tel que du perfectionnement professionnel et de bonnes conditions de travail.

## Recommandations

### Recommandation n° 1

#### Utiliser l'Agenda social en tant que cadre d'action politique

*Les gouvernements publics, les gouvernements autochtones et les organismes non gouvernementaux devraient utiliser l'Agenda social pour élaborer et mettre en œuvre leurs politiques et programmes sociaux.*

#### *Comment réaliser cette recommandation*

**A.** Élaborer une liste de contrôle commune et l'utiliser pour prendre des décisions sur des programmes, des politiques, des plans d'action, des stratégies et d'autres initiatives.

### Recommandation n° 2

#### Travailler ensemble

*Les gouvernements publics, les gouvernements autochtones, les communautés et les organismes non gouvernementaux devraient créer des mécanismes qui les encouragent à travailler ensemble.*

#### *Comment réaliser cette recommandation*

**A.** Dans le cadre du Plan d'activités 2003-2006 du GTNO, allouer des fonds visant le développement, la mise en œuvre et la maintenance de plans de mieux-être communautaires ou régionaux, ou également de comités intergouvernementaux.

**B.** Accorder des fonds aux programmes de mieux-être à partir d'une source unique.

**C.** Instituer, soutenir et favoriser des processus d'établissement de relations, tels que le Forum intergouvernemental, le Sommet des peuples autochtones des Amériques, le Comité interorganismes d'Inuvik et la Coalition sur la planification sociale de Yellowknife.

**D.** Revoir et amender la législation et les politiques qui empêchent le gouvernement et les organismes non gouvernementaux de travailler ensemble.

**E.** Faire appel à des partenariats pour élaborer des politiques, des stratégies, des plans d'action et des programmes, et les mettre en œuvre.

### **Recommandation n° 3**

#### **Mise en valeur du potentiel – Financement pluriannuel**

*Le GTNO et le gouvernement fédéral devraient allouer un financement pluriannuel à partir de 2003-2004.*

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Accorder un financement pluriannuel aux ministères, conseils et organismes non gouvernementaux et ce, à partir d'une source unique.

**B.** Rendre le financement conditionnel à des états financiers et rapports d'activités, vérifications financières annuelles, évaluations de programme et crédits budgétaires.

### **Recommandation n° 4**

#### **Mise en valeur du potentiel – Petites communautés**

*Le GTNO devrait établir un niveau de service minimum par communauté, en fonction d'une évaluation de besoins.*

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Coordonner une évaluation de besoins des plus petites communautés, peut-être par l'entremise du Comité spécial mixte sur les affaires des communautés sans pouvoir d'imposition foncière.

**B.** Financer un poste de travailleur-ressource communautaire dans chaque petite communauté.

**C.** Reconnaître le rôle remarquable des bénévoles et les soutenir.

### **Recommandation n° 5**

#### **Mise en valeur du potentiel – Recherche et programmes**

*Les gouvernements et les organismes non gouvernementaux devraient travailler en collaboration afin d'effectuer des recherches dans les T. N.-O. et y mettre en œuvre plus de programmes.*

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Encourager le secteur industriel privé à financer la recherche.

**B.** Créer un Centre d'excellence en recherche sociale dans les T. N.-O.

**C.** Accroître les services existants afin de servir les gens des T. N.-O., au lieu d'utiliser les services du Sud.

**D.** Faire appel à des partenariats pour instaurer et mettre en œuvre des programmes pilotes se déroulant dans les T. N.-O., à l'intention des gens ayant été placés récemment dans divers programmes de traitement dans le Sud.

**E.** Étudier les pistes de collaboration en matière de formation de travailleurs et d'attraction de travailleurs spécialisés.

**F.** Financer l'infrastructure et les programmes selon les besoins, et non pas le nombre de gens.

## **Recommandation n° 6**

### **Contrôler la mise en œuvre de l'Agenda social**

*Les gouvernements publics et autochtones devraient élaborer et utiliser des indicateurs sociaux leur permettant de mesurer les conditions sociales et la qualité de la vie.*

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Un ensemble d'indicateurs sera élaboré par un sous-comité du Groupe de travail pour le Plan d'activités 2003-2004 du GTNO.

**B.** Créer un Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social d'ici l'automne 2002. Ce conseil devrait comprendre des membres des gouvernements publics et autochtones, ainsi que d'organismes non gouvernementaux.

**C.** Prendre la responsabilité de l'Agenda social, dans le cadre du Forum intergouvernemental ou en faisant voter une loi sur ce Conseil de mise en œuvre.

**D.** Veiller à ce que le Conseil de mise en œuvre soit doté d'un personnel suffisant.

**E.** Maintenir l'existence du Groupe de travail sur l'Agenda social jusqu'à ce qu'un Conseil de mise en œuvre soit créé.

**F.** Évaluer l'efficacité des programmes à long terme.

## **Recommandation n° 7**

### **Mettre en œuvre et évaluer les recommandations, en faire le suivi et les communiquer**

*Tous les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux devraient mettre en œuvre et évaluer les recommandations, en faire le suivi. Ils devraient aussi communiquer au grand public les recommandations émanant d'autres rapports.*

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Revoir, étudier et, dans la mesure du possible, mettre en œuvre des recommandations déjà existantes avant d'en formuler d'autres.

**B.** D'ici l'été 2003, réunir et rendre publique l'information sur les politiques sociales, les normes, les recherches, l'information, les plans d'action, les études, les stratégies et les rapports actuels et passés.

## **Recommandation n° 8**

### **Politiques, législation et normes**

*Tous les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux devraient établir, à un niveau minimum, des politiques, une législation ou des normes en matière de programmes et de services. Ces instruments devraient protéger le public, guider les prestataires de services et garantir que tous ont accès à des soins adéquats, respectueux et appropriés.*

#### **Comment réaliser cette recommandation**

- A.** Revoir les politiques et les normes existantes.
- B.** Pour procéder à la révision des politiques et des normes, utiliser des critères reconnus ou en définir de nouveaux.
- C.** Rédiger des résumés, en langage simple et clair, des politiques et des normes.

## **Recommandation n° 9**

### **Leadership et responsabilité personnelle**

*Toute personne, y compris les dirigeants, devrait prendre l'engagement personnel de contribuer à l'amélioration des conditions sociales dans les T. N.-O. Nous devrions travailler tous ensemble à mieux soutenir nos dirigeants.*

#### **Comment réaliser cette recommandation**

- A.** Faire des choix sains en matière de style de vie, participer à des activités épanouissantes avec les enfants, participer aux activités de la communauté, défendre les enjeux sociaux, voter.
- B.** Parler des enjeux sociaux, être un modèle de comportement, entreprendre des démarches de rétablissement personnel, soutenir les plans communautaires.
- C.** Allouer plus de ressources à la formation des dirigeants, élargir la définition de ce qu'est le leadership, reconnaître les gens qui contribuent à l'amélioration du mieux-être social.

## **Recommandation n° 10**

### **Prévention**

*Les gouvernements, organismes non gouvernementaux, entreprises, familles et individus devraient tous soutenir les initiatives qui mettent la prévention au premier plan.*

#### **Comment réaliser cette recommandation**

- A.** Faire des choix sains en matière de style de vie.
- B.** Investir plus en prévention, sans réduire le financement alloué aux programmes de traitement.
- C.** Faire de la prévention un élément clé des plans de mieux-être.
- D.** Financer des programmes de prévention. Travailler, avec d'autres partenaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de prévention.
- E.** Favoriser la prise de conscience de l'importance de la prévention.

# Introduction

L'Agenda social a fait ses débuts auprès des gens, comme il se doit. En juin 2001, une conférence de deux jours s'est déroulée à la réserve de Hay River. Son but était de démarrer un Agenda social pour les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.). Plus de 250 personnes ont participé à la conférence.

La Conférence sur l'Agenda social a rassemblé des prestataires de services et des dirigeants gouvernementaux, dans le but d'échanger des idées et d'équilibrer le degré d'importance accordée aux enjeux sociaux et aux questions économiques. Les gens avaient beaucoup à dire sur les causes des problèmes sociaux vécus dans les T. N.-O. et sur la façon de les régler.

Lors de la conférence, les gens ont déclaré que le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ne devrait pas établir un Agenda social de manière isolée. C'est pourquoi les gouvernements publics et autochtones, de même que des organismes non gouvernementaux, ont choisi vingt personnes pour former un Groupe de travail responsable des prochaines étapes. Le Groupe de travail sur l'Agenda social s'est réuni pour la première fois en octobre 2001 et a tenu des réunions mensuelles par la suite. Il fonctionne selon la méthode du consensus.

L'Agenda social est unique. Pour la première fois, un groupe formé de représentants choisis par les gouvernements publics et autochtones et des organismes non gouvernementaux travaillait en équipe à la création d'un plan d'amélioration de la condition sociale des T. N.-O. L'Annexe I décrit plus en détail le travail du Groupe de travail sur l'Agenda social.

Lors de la Conférence sur l'Agenda social, certaines personnes ont déclaré que la société devrait s'occuper des répercussions de la colonisation, afin d'aider les gens à acquérir plus d'indépendance. Les participants ont parlé de mauvais leadership et d'anciens gouvernements ayant nuit à long terme à la population. Ils ont aussi mentionné que les gens devraient se consacrer au mieux-être, au rétablissement et à l'atteinte de buts personnels et communautaires.

D'autres participants ont affirmé que des mesures visant l'autonomisation des gens les aideraient à s'occuper eux-mêmes de leur bien-être, au lieu de s'en remettre aux gouvernements pour ce faire. Les participants ont déclaré qu'il était très important de soutenir les droits de chaque individu des Territoires du Nord-Ouest. Ils s'entendent sur le fait que tout membre de la société devrait respecter la diversité de cultures, de potentiel, d'antécédents scolaires et de systèmes de croyance. Ils ont mentionné que chacun devrait prendre la responsabilité d'améliorer les conditions sociales. Les conclusions de la Conférence sur l'Agenda social ont établi le fondement de l'étape suivante, soit la création d'un Agenda social.

## Contexte

### Partage de la responsabilité

Les participants à la Conférence sur l'Agenda social ont déclaré qu'il en revenait à tous, individus, familles, organismes, communautés, secteur privé et tous les paliers de gouvernement, de partager la responsabilité d'améliorer le mieux-être des gens. C'est pourquoi nous avons visé tous les niveaux pour la formulation de recommandations.

sidebar, p. 10

**« ... jusqu'à présent, l'Assemblée législative actuelle et le GTNO ont surtout axé leur mandat sur le développement économique et les résultats s'en font sentir dans toutes les régions... Il est temps d'examiner les enjeux sociaux... » (Michael McLeod, député Deh Cho, dans son discours d'accueil aux participants de la Conférence sur l'Agenda social)**

**« ... veiller à ce que le processus ne soit pas dominé par le gouvernement... »**

**« ... le GTNO ne peut se l'approprier... »**

**« voici les principes : la responsabilité est individuelle, familiale et communautaire... nous avons des responsabilités partagées »**

## **Autonomie gouvernementale des Autochtones**

Au fil de l'évolution de l'autonomie gouvernementale, les gouvernements autochtones auront juridiction en matière de prise de décision et d'exécution de nombreux programmes ayant des répercussions sur le mieux-être des gens vivant dans toutes les communautés. Le Groupe de travail a tenté de respecter et de comprendre l'évolution des relations intergouvernementales. L'idéal serait que, à l'avenir, tous les gouvernements et tous les organismes non gouvernementaux travaillent ensemble à l'amélioration de la condition sociale dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Groupe de travail a tenu compte de la question de l'autonomie gouvernementale. Mais son mandat n'était pas de traiter du dossier du pouvoir de légiférer qui se discute aux tables de négociation d'autonomie gouvernementale. Le mandat était de se pencher sur ce qui pourrait améliorer la condition sociale. Les gouvernements autochtones en sont à divers stades de négociations qui pourraient, pour certains, se poursuivre pendant plusieurs années. Les gens du Nord continuent de vivre de graves problèmes sociaux. Dans le plus grand intérêt de toute la population, nous ne pouvons attendre la conclusion de toutes les ententes d'autonomie gouvernementale pour tenter d'améliorer le système. Nous espérons que tous les gouvernements utiliseront l'Agenda social comme cadre de travail et en appuieront les recommandations.

Veillez garder à l'esprit que, lorsque le terme « gouvernements » est employé dans ce document, il désigne les gouvernements autochtones et tous les paliers de gouvernement public.

## **Objet des recommandations**

Ce rapport ne traite pas d'enjeux sociaux précis (p. ex., toxicomanie, santé mentale, rétablissement des séquelles des pensionnats, crime, syndrome d'alcoolisme fœtal et conséquence de ce type d'alcoolisme, alphabétisation, chômage, phénomène des sans-abri). La société doit régler ces problèmes, en plus de nombreux autres. Mais nos recommandations visent à changer le système dans son ensemble, un système au sein duquel les prestataires de services gouvernementaux et non gouvernementaux créent et mettent en œuvre des programmes et des services, et prennent des décisions sur les politiques sociales. Nous estimons qu'apporter quelques changements au système tout entier aidera tous les intervenants qui travaillent auprès des gens à régler des problèmes sociaux précis. Il existe d'innombrables plans et rapports, actuels et antérieurs, qui traitent de problèmes particuliers. Tous ces plans et rapports appuient l'Agenda social dans son ensemble. Mais les recommandations du projet d'Agenda social sont générales. Nous voulions appuyer, et non pas répéter, les solutions actuelles et antérieures visant à résoudre des problèmes sociaux particuliers.

## Harmoniser les agendas

La société doit compenser l'attention accordée aux questions économiques en allouant un degré égal d'attention aux enjeux sociaux! Tout le monde évoque constamment le fait que l'économie des Territoires du Nord-Ouest sera en plein essor au cours des prochaines années. Certains présument qu'un nombre plus élevé d'emplois résoudra tous les problèmes sociaux. L'expérience nous a appris que cela est faux. Une économie prospère crée de nouveaux débouchés pour la population, tels que des emplois supplémentaires et de la formation. En acquérant plus de formation, les gens peuvent avoir moins besoin de faire appel aux programmes de soutien du revenu et apprendre de nouvelles compétences. Mais un développement économique rapide peut également entraîner une pénurie de logements, de l'inflation, une pénurie de travailleurs qualifiés et éduqués, une recrudescence de cas de toxicomanie, des tensions familiales, une pénurie de garderies et d'autres problèmes. C'est pourquoi une société doit se préparer au développement économique.

sidebar, p. 12

**« Comment l'Agenda social s'inscrit-il dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale? » (Réunions communautaires, mars 2002)**

**« ... des études ont déjà été effectuées, où se trouvent-elles?... Le comité doit examiner les études antérieures... »**

**« ... accorder autant d'importance à l'Agenda social qu'aux plans de développement économique et aux ressources non renouvelables... »**

**« ... l'une des aînées m'a dit qu'il fallait discuter du pipeline... Elle m'a dit de vous dire ceci : "Quand le premier pipeline a été réalisé, la régie des alcools a prospéré, les bars ont proliféré et le cimetière s'est agrandi. Nous devons avoir quelque chose en place avant la construction du prochain pipeline." ... S'il vous plaît, cela ne doit pas se répéter... »**

Un Agenda social est la base d'une économie solide, en faisant en sorte que les gens soient en santé, se sentent bien, soient instruits et prêts à se prévaloir des possibilités qu'offrent les périodes de prospérité. Mais l'économie n'est pas toujours forte. C'est pourquoi nous devons nous pencher sur les enjeux sociaux, peu importe l'évolution de l'économie.

## Les communautés et les régions sont différentes

Les membres du Groupe de travail étaient d'accord avec les commentaires des participants à la Conférence sur l'Agenda social et aux réunions communautaires sur la question de la responsabilisation. On nous a dit que les dirigeants et les responsables des politiques devraient écouter la population et agir en fonction de ce qu'on leur dit. Les participants à la conférence ont déclaré qu'ils voulaient passer du stade de la vision à celui de l'action réelle. Le Groupe de travail est conscient que chaque communauté et chaque région sont uniques. Les participants à la conférence ont affirmé que les gouvernements devraient donner des fonds aux communautés pour leur permettre de mettre en place leur propre plan de mieux-être. Nous avons écouté. Mais il ne suffit pas de donner de l'argent aux communautés et de leur dire « très bien, alors maintenant allez-y ». Pour que les communautés réussissent dans cette démarche, il faut que

l'attribution de fonds tiennent compte des besoins et que le soutien et la planification s'effectuent avec minutie. Le Groupe de travail sur l'Agenda social a accepté d'examiner diverses approches, même si elles remettaient en question l'état actuel des choses. Nous voulons que l'Agenda social soit utile à toute la population et à tous les organismes et gouvernements des T. N.-O.

## Écouter les gens

Nous voulions entendre à nouveau ce que les gens avaient à dire pendant l'élaboration du projet d'Agenda social. Mais nous nous rappelions que les participants à la Conférence sur l'Agenda social avaient dit que les communautés en avaient assez des consultations. D'autres avaient déclaré qu'ils pensaient que les consultations étaient du temps perdu, étant donné que le GTNO n'en fait qu'à sa volonté, peu importe ce que les gens disent. Nous avons alors demandé aux communautés de décider si elles souhaitaient nous faire part de leur réaction sur notre travail et de leurs idées, et ce, de quelle manière et à quel moment.

Bien que les communautés n'aient pas toutes choisi de participer, toutes les régions comptaient au moins une communauté qui souhaitait avoir la chance de nous faire part de sa réaction et de ses commentaires. Ce processus nous a appris que nous avons tenté d'en faire beaucoup trop dans le cadre d'une seule réunion communautaire. Ces réunions ont constitué une excellente introduction à notre travail, mais n'ont pas permis de répondre à toutes nos questions. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de continuer de dialoguer avec les communautés à toutes les étapes du processus.

Plusieurs membres des communautés avaient des questions sur ce qu'était l'Agenda social et en quoi il était différent d'autres initiatives telles que le Plan d'action de Santé et Services sociaux des T. N.-O. (traduction libre de *NWT Health and Social Services Action Plan*) ou de l'Initiative du mieux-être communautaire des Territoires. Un grand nombre de personnes se sont demandé si l'Agenda social serait « un autre rapport mis sur la tablette ». Nous comprenions pourquoi les gens avaient des doutes, étant donné que bien des rapports connaissent ce sort.

side bar p. 13

**« Les besoins et les priorités sont différents d'une communauté à l'autre... »**  
**Ensemble pour le mieux-être communautaire : Document d'orientation, 1995**

**« s'assurer que les communautés ont les ressources nécessaires pour pouvoir prendre en charge leurs propres plans »**

**« laisser aux communautés d'une part la décision du montant d'argent qui sera dépensé pour les plans communautaires et des secteurs où il sera dépensé, et d'autre part la responsabilité de la mise en œuvre de ces plans. »**

**« aller dans les communautés pour de plus amples discussions... quand est-ce que cela va arrêter? »**

**« si vous ne prenez pas en considération les recommandations de ce groupe, ne nous téléphonez plus, nous perdons notre temps »**

**« encore une autre étude, les gens sont frustrés »**

Nous avons expliqué que les recommandations faites par le Groupe de travail ne porteraient pas sur des enjeux sociaux particuliers, mais viseraient un changement du système dans son ensemble. Certaines personnes ont répondu qu'elles aimeraient plus de contrôle au niveau de la communauté, avec une source unique d'information sur les programmes et sur leur financement. Certains des travailleurs de première ligne qui participaient aux réunions ont demandé un financement pluriannuel. Il s'est trouvé encore des personnes pour parler longuement de problèmes sociaux particuliers existant dans leurs communautés. Cette information nous a révélé quels sont les enjeux qui, selon les communautés, devront être évalués dans l'avenir, et elle nous aidera à choisir les indicateurs sociaux pour effectuer ces mesures.

## En quoi consiste l'Agenda social

La vision de la société exposée par l'Agenda social doit être partagée par tout le monde. Nous devons travailler ensemble à la résolution des problèmes sociaux si nous voulons atteindre nos objectifs et l'égalité sociale pour tous dans les T. N.-O. Le rapport du projet d'Agenda social est établi sur les bases fixées lors de la Conférence sur l'Agenda social.

L'Agenda social changera et évoluera avec le temps. L'Agenda social est :

- une vision décrivant la société idéale comme si celle-ci existait déjà;
- un énoncé de mission qui décrit dans les grandes lignes les objectifs de notre travail;
- un engagement partagé dans la résolution des problèmes sociaux;
- un plan de développement social à long terme qui améliorera les conditions sociales au fil du temps;
- un moyen de mesurer, au fil du temps, les progrès en matière de développement social;
- un ensemble de principes directeurs pour les décisions sur les politiques et les programmes;
- un ensemble de recommandations d'action à tous les niveaux du système;
- le début d'un inventaire des programmes et services;
- la reconnaissance de toutes les bonnes recommandations faites par les gens sur la façon de traiter certains problèmes sociaux particuliers.

## Objectifs de l'Agenda social

- Servir de base à un agenda économique solide.
- Équilibrer l'attention accordée aux développements social et économique.
- Garantir que tous les gens du Nord bénéficieront des débouchés apportés par le développement économique (p. ex. : emploi, moins de dépendance à l'égard du soutien du revenu, formation, augmentation du revenu disponible).
- Élargir la définition des enjeux sociaux de façon à inclure tout ce qui peut toucher la qualité de vie des personnes.
- Reconnaître que les solutions peuvent toucher tous les organismes, services et gouvernements.

sidebar, p. 14

**« Nous voulons une source unique de financement »  
(Réunions communautaires, mars 2002)**

**« Nous avons entrepris cette démarche parce que notre patrimoine social est primordial et doit être en équilibre avec le développement des ressources, de l'emploi et des projets d'affaires. »**

**(Premier ministre Kakfwi, deuxième discours public du 10 janvier 2002 à midi dix)**

- S'assurer que les individus, les familles, les prestataires de services, les communautés, les gouvernements et le secteur privé prennent la responsabilité de travailler conjointement pour résoudre les problèmes sociaux.
- Reconnaître qu'un changement économique rapide peut entraîner l'augmentation de problèmes sociaux (p. ex. inflation, pénurie de logements, augmentation de la violence et de la toxicomanie).
- Encourager la collaboration pour planifier les politiques, les programmes et les services, pendant que l'autonomie gouvernementale évolue et que les rôles des peuples autochtones et des gouvernements publics sont en mutation.
- Faire des recommandations à tous les niveaux du système, visant les communautés, les gouvernements, les prestataires de services, les familles et les individus, pour améliorer le bien-être de chacun.
- Fournir un cadre au sein duquel tous les gouvernements et les prestataires de services peuvent identifier et traiter les problèmes sociaux.

## **Liens entre l'Agenda social et les autres travaux sur les enjeux sociaux**

### **Les enjeux sont reliés**

Au début, le Groupe de travail sur l'Agenda social a tenté de décrire le lien existant entre tous les rapports et plans, actuels et antérieurs, qui traitent des enjeux sociaux. Cette tâche s'est avérée impossible en raison du temps dont nous disposions. De plus, les recommandations contenues dans les plans et rapports antérieurs n'ont jamais été vraiment contrôlées. Le Groupe de travail perçoit l'Agenda social comme un cadre et un ensemble de mesures servant à guider les efforts futurs vers l'amélioration de la condition sociale dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.). Nous espérons que toutes les personnes travaillant sur les politiques sociales, les programmes et les services, considéreront que leur travail s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'Agenda social. Beaucoup de dirigeants, quand ils s'adressent aux personnes qu'ils représentent, déclarent que la société devrait accorder plus d'importance aux enjeux sociaux. Le Groupe de travail espère que l'Agenda social encouragera une démarche axée sur le partenariat aussi souvent que possible.

Le Groupe de travail sur l'Agenda social a étudié plusieurs autres projets qui complètent l'Agenda social. Par exemple, le Plan d'action de Santé et Services sociaux des T. N.-O. a présenté, à l'intention des ministères, des employés gouvernementaux, des prestataires de services et des

administrations de Santé et Services sociaux, différentes façons de travailler ensemble avec plus d'efficacité. Ce plan fait aussi mention d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle. Voici l'occasion de travailler ensemble, alors même que le Groupe de travail établit des moyens de mesurer la qualité de vie au fil du temps. Nous avons examiné les travaux exécutés à l'intérieur et à l'extérieur des gouvernements pour évaluer les répercussions du développement économique sur le bien-être social. Le secteur industriel et les gouvernements admettent enfin l'importance d'évaluer les répercussions sociales provoquées par le développement industriel et économique!

sidebar p. 15

**« ... les initiatives gouvernementales de grande envergure telle que le développement de l'Agenda social illustrent l'importance d'une collaboration dans l'action ». (Plan d'action 2002-2005 de Santé et Services sociaux des T. N.-O.)**

**« Les commentaires des clients représentent une mesure importante d'évaluation de nos programmes et ils fournissent aussi une information essentielle qui guidera les développements futurs » (Plan d'action 2002-2005 de Santé et Services sociaux des T. N.-O.)**

**« le développement et la mise en œuvre des stratégies liées au logement et aux services d'aide doivent être fondés sur les points forts actuels et les atouts de la communauté, et ils doivent s'effectuer en partenariat. » (Plan communautaire de Yellowknife pour les sans-abri, Coalition sur les sans-abri, Yellowknife, T.N.-O, 1<sup>er</sup> juillet 2000)**

Les travaux tels que le projet Stratégies portant sur la toxicomanie, la santé mentale et la violence familiale, démontrent que les enjeux sociaux sont reliés entre eux. Le Projet de mieux-être communautaire des Territoires a adopté une démarche axée sur le partenariat pour tenter de réduire le fardeau administratif des communautés et organismes ayant accès à différents fonds de Santé Canada. De plus, le système de partenariat peut soutenir des modèles plus intégrés de prestation de services. Les groupes tels que la Coalition sur les sans-abri de Yellowknife favorisent la prise de conscience de problèmes tels que les sans-abri, la pauvreté, la santé, la discrimination et la nutrition. Le Conseil sur la condition de la femme des T. N.-O. a présenté de très nombreux rapports sur l'inégalité entre les hommes et les femmes qui nous indiquent que cette discrimination existe toujours à tous les niveaux de la société.

## **Travailler ensemble et mise en valeur du potentiel**

Le Comité interorganismes d'Inuvik et la Coalition sur la planification sociale de Yellowknife nous ont présenté des exposés. Les deux groupes s'efforcent d'assurer une meilleure coordination de l'exécution des programmes effectuée par les prestataires de services dans leurs communautés. Des projets, tels que celui des Stratégies sur le bénévolat du GTNO, font la promotion du secteur des bénévoles, leur apportent du soutien et encouragent les gouvernements à travailler avec les organismes de bénévolat. Il est plus que jamais important de reconnaître le rôle majeur des bénévoles et des organismes non gouvernementaux, étant donné que les gouvernements transfèrent de plus en plus à ces secteurs la responsabilité de l'exécution des programmes.

Des groupes tels que le Sommet des peuples autochtones des Amériques, constitués de gouvernements représentant des personnes ayant des cultures et des intérêts différents, ont compris que le fait de travailler conjointement à la réalisation d'un objectif commun était la meilleure garantie de succès. Le Sommet des peuples autochtones des Amériques illustre parfaitement la mise en valeur du potentiel et le besoin de travailler ensemble. Nous nous attendons aussi à ce que le nouveau Comité spécial mixte sur les affaires des communautés sans pouvoir d'imposition foncière augmente la prise de conscience des problèmes de potentiel, comme par exemple les difficultés énormes que rencontrent certaines de nos communautés les plus petites pour obtenir ou élaborer les programmes et services.

Le document *Ensemble pour le mieux-être communautaire : Document d'orientation* (traduction libre de : *Working Together for Community Wellness: A Directions Document*) préparé en 1995 et le Fonds d'initiatives communautaires ont essayé de régler plusieurs des problèmes couverts par les recommandations contenues dans ce rapport. Les personnes auxquelles nous avons parlé au cours des réunions communautaires étaient frustrées de voir que les plans élaborés avec le Fonds d'initiatives communautaires n'avaient jamais été implantés, parce que le financement avait été coupé juste au moment où les communautés s'apprêtaient à les mettre en œuvre. Il ne s'agit ici que de quelques exemples de groupes et d'initiatives reliés à l'Agenda social.

## Notre travail appuie les autres agendas

L'Agenda social s'inscrit dans l'agenda général de la quatorzième Assemblée législative du GTNO. Deux des quatre objectifs clés de *Vers de meilleurs lendemains* préconisent des approches qui équilibrent l'attention accordée aux questions sociales et économiques : « 1. Des individus en bonne santé et instruits font des choix personnels responsables pour eux-mêmes et leurs familles » et « 4. Un équilibre efficace entre le développement de nos ressources, les répercussions dans le domaine socio-économique, et la préservation et la protection de notre environnement naturel. »

sidebar, p. 17

**« Face aux nombreux défis rencontrés par les communautés pour accéder à l'amélioration de la santé et aux programmes de financement du bien-être, Santé Canada et les trois territoires... sont en train de développer un Cadre de mieux-être territorial. Grâce à ce programme, les communautés pourront suivre un processus administratif grandement simplifié pour obtenir du financement et rendre des comptes à ce sujet. » (Cadre d'intervention pour le développement de la petite enfance, 2001)**

**« Il est recommandé que le GTNO donne l'exemple et entreprenne des démarches pour réellement faciliter la création de partenariats efficaces avec le secteur des bénévoles ainsi qu'au sein de ce dernier. » (NWT Volunteer Sector Development – The Emerging Third Sector, rapport de consultation 2001)**

**« découvrir ce qui est arrivé aux initiatives sur le mieux-être communautaire présentées par les communautés il y a plusieurs années... une fois retrouvées, les mettre en œuvre... faire le suivi du travail et des efforts déjà accomplis.. »**

Un chapitre de *Common Ground*, la stratégie économique des T.N.-O, démontre que, avant de pouvoir profiter des débouchés économiques, les gens doivent être en bonne santé et posséder un plus haut niveau d'éducation et de nouvelles compétences.

## Éviter de refaire le travail

De nombreux travaux sont en train pour l'amélioration de la qualité de vie dans les T. N.-O. Notre intention est de supporter, et non pas interrompre, ces travaux. Ce rapport ne doit en aucune façon remplacer ou entraver toute autre stratégie ou tout autre plan. Au contraire, il doit servir de cadre aux travaux existants et futurs portant sur les problèmes sociaux. Un des messages les plus importants sur l'interaction que nous souhaitons communiquer est que le bien-être des personnes est en étroite relation avec presque tout. L'accès au réseau routier, le nombre d'habitants dans les communautés, de même que les développements social, environnemental, économique, spirituel et culturel sont tous des facteurs qui entrent dans la qualité de vie.

# Projet d'Agenda social

## Énoncé de la vision

Les T. N.-O. constituent une société qui valorise les dons individuels de chacun et qui soutient leurs choix. Les personnes évoluent dans un milieu de vie sain et sûr, établi sur de solides fondements culturels et spirituels. Cette société encourage les gens à exercer leur droit à déterminer leur avenir en harmonie avec leur responsabilité envers la collectivité.

## Énoncé de la mission

En suivant les principes ci-dessous quand ils s'efforcent de régler les problèmes sociaux, les dirigeants, les gouvernements, les prestataires de services non gouvernementaux et le secteur privé pourront apporter une aide efficace à toutes les personnes.

## Principes directeurs pour aborder les problèmes sociaux

En suivant les principes ci-dessous quand ils s'efforcent de régler les problèmes sociaux, les dirigeants, les gouvernements, les prestataires de services non gouvernementaux et le secteur privé pourront apporter une aide efficace à toutes les personnes.

### A. Rôles et responsabilités

- Les individus, les communautés, les familles, les gouvernements, les prestataires de services, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé partagent tous la responsabilité d'améliorer les conditions sociales dans les T. N.-O.
- C'est en collaborant pour résoudre les enjeux sociaux que les gouvernements, les communautés, les prestataires de services, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé servent le mieux les gens.

## B. Relation avec l'économie

Un Agenda social solide est le fondement d'un bon développement économique.

sidebar. p. 18

*« Pour que les membres de nos communautés puissent profiter des débouchés économiques actuels et futurs, ils doivent être en bonne santé et avoir l'éducation et les compétences nécessaires. Cependant, nous faisons face à des problèmes majeurs et persistants dans les domaines de la santé, l'éducation et l'emploi. Nous devons nous occuper de ces problèmes. » (Common Ground, Stratégie économique des T. N.-O. 2000, groupe de la stratégie économique)*

*« la communauté peut très bien personnaliser la vision, mais la vision territoriale doit être commune... un énoncé de mission unique avec un ensemble de priorités pour guider notre travail, les politiques et les programmes de services personnels »*

## C. Autonomie gouvernementale

- L'engagement de tous les gouvernements à s'occuper des enjeux sociaux devrait être un complément à l'autonomie gouvernementale, en la supportant sans porter préjudice au processus des négociations.

## D. Respect

- Toutes les personnes et toutes les communautés ont de l'importance et méritent d'être respectées, quels que soient le statut économique ou social, les besoins particuliers, les objectifs, la culture, les capacités, les compétences, les croyances spirituelles et les priorités.
- Les gens responsables de l'exécution des programmes sociaux méritent du respect et de l'appui tel que, notamment, du perfectionnement professionnel et de bonnes conditions de travail.

## E. Exploitation et partage de nos forces

- En partageant et en développant les meilleures pratiques existant dans le Nord, nous pourrions identifier et mettre à profit les points forts des individus, des communautés, des programmes et des systèmes.

## F. Caractéristiques des programmes et services

- Être holistiques et s'adresser aux besoins physiques, spirituels, mentaux et émotionnels de la personne.
- Être axés sur la personne, en supportant le choix de chacun et l'autodétermination.
- Être coordonnés.
- Tenir compte de la culture et être pertinents.
- Être souples.
- S'attaquer aux causes profondes des problèmes sociaux.
- Tenter d'éliminer tout obstacle à l'indépendance.
- Mettre à la disposition des personnes de tout âge une gamme variée de soutiens.

- Trouver un équilibre entre la prévention et l'intervention.
- Être coordonnés tout en protégeant la vie privée de chacun.
- Être accessibles.
- Être sensibles aux contextes familial, communautaire et tout autre contexte environnemental.

## **G. Ce que les processus de financement et de responsabilité doivent favoriser**

- La mise en valeur du potentiel communautaire.
- La planification à long terme et l'évaluation.
- L'implication directe des gens sur place (p. ex. en sollicitant continuellement, et dès le début, les commentaires des personnes et en en tenant compte).
- Une communication efficace en présentant les progrès au public.
- Le travail en collaboration entre les organismes et les gouvernements, ainsi qu'à l'intérieur de ceux-ci.
- L'innovation et l'amélioration de la qualité des programmes et de la rentabilité.
- Des résultats et des solutions supérieurs en matière de qualité et de quantité.
- La présence de dirigeants directement responsables auprès des personnes qu'ils représentent.

## **Recommandations**

Les recommandations suivantes sont classées en six grandes rubriques reliées entre elles. Sous les rubriques Mise en valeur du potentiel et Responsabilité, certaines recommandations font l'objet de sous-titres. Nous avons inclus des étapes indiquant comment mettre en œuvre chaque recommandation. Le texte explique qui est responsable de quoi et quand. Le schéma présenté peut servir à comprendre notre présentation des recommandations. Étant donné que toutes les recommandations sont liées entre elles, il est important de les considérer et de les mettre en œuvre à titre d'ensemble.

## **L'AGENDA SOCIAL – UN FILTRE POUR LA PRISE DE DÉCISIONS**

### **Recommandation n° 1**

#### **TRAVAILLER ENSEMBLE**

##### **Recommandation n° 2**

- Éliminer les obstacles structurels et promouvoir le travail en collaboration

#### **MISE EN OEUVRE DU POTENTIEL**

##### **Recommandation n° 3**

- Financement pluriannuel

##### **Recommandation n° 4**

- Niveau de service minimum dans les petites communautés

##### **Recommandation n° 5**

- Recherche et exécution des programmes dans le Nord

**RESPONSABILITÉ****Recommandation n° 6**

- Utilisation d'indicateurs pour évaluer les conditions sociales et la qualité de vie

**Recommandation n° 7**

- Mise en œuvre, suivi et diffusion des recommandations

**Recommandation n° 8**

- Politiques, lois et normes

**LEADERSHIP****ET RESPONSABILITÉ PERSONNELLE****Recommandation n° 9**

- Engagement de l'individu et des dirigeants

**PRÉVENTION****Recommandation n° 10**

- Soutien des initiatives qui mettent la prévention au premier plan

## **L'Agenda social – Filtre de prise de décision et cadre d'action politique**

On peut utiliser l'Agenda social comme filtre lors de la prise de décision sur les politiques sociales, les programmes ou les services. Ce filtre définit un cadre d'action qui permet de déterminer les rôles et les responsabilités et de les assigner au niveau adéquat. Nous voulons que les décisionnaires trouvent un équilibre entre les problèmes économiques et sociaux en assurant un financement adéquat aux initiatives sociales, aux programmes et aux services. Nous espérons aussi que l'Agenda social encouragera les gens à faire des liens entre les programmes existants et à venir, les services, les politiques, etc., et à s'assurer que les nouvelles initiatives, loin de répéter le travail actuel, exploitent celui-ci pour le développer.

**Recommandation n° 1**

*Le Groupe de travail recommande que les gouvernements publics et autochtones ainsi que les organismes non gouvernementaux se servent de l'Agenda social comme d'un filtre de prise de décision pour élaborer toutes les politiques sociales, les programmes et les plans d'action.*

***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Les gouvernements, les communautés, les prestataires de service non gouvernementaux et le secteur privé doivent élaborer et utiliser une liste de contrôle pour analyser les programmes, les politiques, les plans d'action, les stratégies et les initiatives. La liste de contrôle pourrait contenir, par exemple, les questions suivantes :

- Peut-on déceler le moindre préjugé contre des personnes ou des groupes en raison de leur langue, leur race, leur culture, leurs origines, leur sexe, leur âge, leurs compétences ou leur orientation sexuelle?
- Les principes directeurs de l'Agenda social sont-ils respectés?

- Quelles seront les répercussions sur les personnes qui utiliseront les services et sur les prestataires de services?
- De quelle façon les conditions sociales s'amélioreront-elles (p. ex. : est-ce que cela aidera les familles à élever les enfants en leur assurant stabilité et soutien? Est-ce que cela améliorera le bien-être individuel? Est-ce que cela augmente la sécurité dans la communauté?)?
- Le financement est-il suffisant pour assurer le succès?
- Est-ce que cela est en accord avec la *Human Rights Act* (Loi sur les droits de la personne) (lorsque cette loi sera adoptée)?

sidebar, p. 21

**« au lieu d'avoir une multitude d'agendas différents, nous devrions en avoir un seul en commun »**

## Travailler ensemble

**« nous devons être prêt à prendre du recul, à travailler avec les autres et à reconnaître que nous sommes tous différents... Les Dénés et le GTNO peuvent s'asseoir ensemble pour planifier et établir collectivement les priorités pour un plan d'action social. Nous voulons travailler en collaboration et ensemble nous pouvons planifier en fonction de nos objectifs » – Bill Erasmus, chef national, Nation dénée, dans un discours à la Conférence sur l'Agenda social**

**« ...le fait de travailler ensemble donne l'occasion aux gouvernements autochtones et publics de s'asseoir et de développer avec efficacité un plan économique et un agenda social qui répondront aux besoins particuliers des communautés tout en fournissant les ressources et, je suppose, des débouchés pour tous les citoyens des T. N.-O. » – Charlie Furlong, chef d'Aklavik, répondant au deuxième discours public du premier ministre**

Les gouvernements, les ministères, les organismes, les prestataires de services et le secteur privé doivent travailler ensemble. Tous les participants à la Conférence sur l'Agenda social ont entendu ce message qui a été constamment répété pendant les réunions communautaires, les réunions du Groupe de travail et au cours des sessions de l'Assemblée législative.

Tous les niveaux des gouvernements et des organismes non gouvernementaux doivent collaborer, en partant de la base, avec les membres des communautés, les personnes utilisant les services, lorsqu'il s'agit de planifier, de prendre des décisions sur les politiques ou d'élaborer des programmes et des services. La coopération dès le début entraîne de meilleures solutions. Les responsables de planification et d'élaboration de programmes et des services doivent fonder ceux-ci sur les besoins. Il faut donc qu'ils travaillent avec les personnes qui les mettent en œuvre et celles qui les utilisent. Même si les décisionnaires ne peuvent pas rejoindre tout le monde avant d'agir, il y a des mesures que nous pouvons tous prendre pour assurer une plus grande collaboration.

Nous avons entendu dire que les différents services gouvernementaux ont du mal à travailler ensemble. Les gouvernements organisent les programmes et services par ministère. Cela permet de s'assurer que les zones de responsabilité sont bien définies et que les programmes qui

nécessitent un niveau élevé de spécialisation sont conçus par des personnes compétentes (p. ex. : le domaine des soins de santé).

Cependant, la personne ordinaire a du mal à s'y retrouver quand elle essaie d'obtenir des programmes ou des services auprès de tant de ministères et d'organismes différents. Ce genre de système ne peut pas satisfaire vraiment les besoins des individus. Les gouvernements et les organismes offrent des programmes et des services enfermés dans des catégories rigides. Dans ce cas, on parle généralement de cloisonnement. Le système du cloisonnement ne permet pas de traiter les problèmes sociaux de manière holistique. Les gens ne sont pas divisés en services.

Les besoins fondamentaux des personnes débordent du système d'organisation des gouvernements et organismes. Par exemple, de nombreux services à l'intention des personnes âgées et des enfants sont disséminés à travers différents ministères et organismes. Ce phénomène complique grandement la tâche de se renseigner sur ces services, sans parler des problèmes pour y accéder. Les personnes ayant besoin du soutien du revenu ou les sans-abri ou, encore, ceux qui font face à la violence familiale, vous diront que les services gouvernementaux et les organismes non gouvernementaux ont du mal à travailler ensemble. Alors que les gens ont besoin d'une réponse coordonnée, ils sont très souvent renvoyés d'un service à un autre ou d'un organisme à un autre, sans arriver à savoir comment ils peuvent obtenir l'aide dont ils ont besoin.

sidebar, p. 22

***« Les dirigeants de tous les niveaux devraient être encouragés à collaborer plutôt qu'à se faire concurrence. » (Exposé du Comité interorganismes d'Inuvik, 11 décembre 2001)***

***« Établissons des forums pour planifier ensemble les initiatives d'interorganismes (Plan d'action 2002-2005 de Santé et Services sociaux des T. N.-O.)***

***« ...Les organisations autochtones et les individus sont découragés par l'approche utilisée pour la mise en valeur du potentiel : approche cloisonnée, centrée sur les programmes, organisme par organisme, au coup par coup. Les choses doivent changer. » (A New Approach to Aboriginal Government Capacity Building: An Intergovernmental Forum Leadership Opportunity, février 2002)***

Les gens ont aussi dit que les gouvernements (p. ex. : les conseils de bande, les conseils de hameau ou de ville, les associations de Métis, etc.) et les organismes à l'intérieur des communautés ont du mal à travailler ensemble. En fait, ils se font concurrence face aux maigres ressources. Les luttes à l'intérieur d'une communauté nuisent à l'ensemble des personnes. Il existe de nombreux obstacles au niveau de la planification communautaire et de la coopération. Certaines communautés voient leurs plans rester sur les tablettes parce que, pour les mettre en œuvre, il faudrait avoir plus de ressources ou il faudrait trouver d'autres façons d'obtenir du financement. D'autres communautés et régions veulent élaborer des plans, mais ont besoin d'aide extérieure pour le démarrage. Quelques communautés possèdent des comités interorganismes, tout en ayant malgré tout besoin de soutien pour s'organiser ou augmenter leur bassin de membres pour assurer une meilleure représentativité.

Travailler vraiment ensemble n'est pas facile. En fait, cela va à l'encontre de la manière dont les gouvernements et les organismes gouvernementaux sont structurés. Pour que les partenariats

soient efficaces, les gouvernements, les communautés, le secteur privé, les prestataires de services et les individus doivent se faire mutuellement confiance. Les expériences passées ayant érodé la confiance, chacun doit travailler dur pour rétablir des relations saines. S'il n'y pas de collaboration, la situation devient dangereuse. En travaillant seuls, nous nuirons plus aux personnes que les structures organisationnelles. Nous ne pouvons plus nous permettre de travailler de façon isolée. Aucun gouvernement, aucun organisme ni aucune personne ne dispose de toutes les ressources, des compétences ou du pouvoir nécessaires au changement de la société. C'est en formant des partenariats efficaces que nous obtiendrons les meilleurs résultats. Pour commencer, les gouvernements peuvent d'une part réviser la législation, les politiques et les pratiques qui favorisent le travail en isolation, et d'autre part apporter leur soutien aux mécanismes qui encouragent le travail en collaboration.

## **Recommandation n° 2**

***Faire tomber les obstacles structurels qui empêchent le travail en collaboration et créer ou améliorer les mécanismes selon lesquels les gouvernements, les communautés, les ministères, les organismes et les prestataires de services travaillent ensemble.***

### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Pour garantir que les communautés et les régions peuvent réellement travailler ensemble sur les enjeux sociaux, le GTNO alloue des fonds à partir d'une source unique aux programmes de mieux-être communautaires ou régionaux et aux comités interorganismes, constitués de personnes provenant des gouvernements et des organismes non gouvernementaux.

**B.** Le Cabinet du GTNO approuve une source unique de financement au mieux-être pour les communautés, les régions ou les comités interorganismes, de façon à ce qu'ils puissent travailler ensemble sur les programmes du mieux-être. L'aide extérieure devrait être disponible pour ces programmes si les communautés ont besoin d'aide. Si aucun fond n'est disponible, l'aide pourrait être accordée à partir des budgets gouvernementaux existants selon le processus suivant :

- Le GTNO accepte qu'une petite partie de son budget total soit placée dans un seul ministère, peut-être l'Exécutif ou le Secrétariat du Conseil de gestion financière (SCGF). Ces fonds seraient réservés aux communautés, régions ou comités interorganismes.
- Les ministères participants peuvent présenter une soumission conjointe au Conseil de gestion financière (CGF) d'ici le 15 juin 2002, pour l'exercice financier 2003-2004 et pour les années suivantes. Si le CGF approuve la soumission, les plans d'action finaux, qui sont dus le 15 août 2002, comprendront le financement du mieux-être.

sidebar, p. 24

***« nous avons un plan de mieux-être et nous avons besoin d'argent pour le mettre en œuvre »***

***« Les gouvernements devraient abandonner une fois pour toute l'idée que les problèmes de la société peuvent être séparés, catégorisés et classés. Notre santé et notre mieux-être sont intimement liés, dans leur ensemble, au développement économique, politique et social de nos communautés. Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de classer les problèmes dans des dossiers, programmes ou services organisés en fonction de la facilité. » (Pauktuutit, mémoire présenté devant la Commission royale sur les peuples autochtones, cité dans Ensemble pour le mieux-être communautaire : Document d'orientation. 1995)***

**« Dans le domaine de la santé et des services sociaux, l'idéal vers lequel nous devons tendre est l'intégration à tous les niveaux. Cependant, étant donné que les critères du mieux-être social sont très généraux et dépassent largement la sphère d'un seul ministère, il est nécessaire de procéder à une intégration horizontale des nombreux programmes et services et ce, à travers tous les ministères. » (Plan d'action 2002-2005 de Santé et Services sociaux des T. N.-O.)**

- Les membres de l'Assemblée législative actuelle étudient les plans d'activités et peuvent approuver le budget de l'exercice financier 2003-2004, et continuer ce processus pour chaque exercice financier.
- Les communautés, régions et comités interorganismes ou gouvernementaux manifestant de l'engagement à travailler ensemble peuvent obtenir le nouveau « financement alloué au mieux-être » directement.

**C.** Le financement du mieux-être peut nécessiter ce qui suit :

- des vérifications financières annuelles;
- une évaluation de programme périodique, au moyen de normes mutuellement déterminées;
- l'approbation de budgets annuels (sans nécessiter de demandes de fonds annuelles);
- la nécessité de plans à long terme décrivant comment les gens et les groupes travailleront ensemble dans une communauté ou une région donnée.

**D.** Tous les gouvernements consentent des efforts pour démarrer et appuyer des méthodes qui permettent d'établir des relations et favorisent la collaboration au sein des gouvernements et avec d'autres groupes. Parmi les exemples de collaboration, mentionnons le Forum intergouvernemental, le Sommet des peuples autochtones des Amériques, le Comité interorganismes d'Inuvik, la Coalition sur la planification sociale de Yellowknife et le Groupe de travail sur l'Agenda social.

**E.** Revoir et possiblement amender la législation et les politiques qui empêchent les ministères et les prestataires de services communautaires de travailler ensemble. En voici des exemples :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux des T. N.-O. (SSS) veille à ce que les directives sur la confidentialité du paragraphe 71(2)(i) de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (LSEF) permettent aux préposés à la protection de l'enfance de partager des renseignements avec les enseignants, lors de constats d'agression ou d'inquiétudes transmises par un enfant, afin de traiter le dossier convenablement.
- Le GNTO, les ministères SSS, Éducation, Culture et Formation (ÉCF) et de la Justice revoient le Protocole pour venir en aide aux enfants maltraités, afin d'aider les enseignants, les travailleurs sociaux et les officiers de police à collaborer dans le plus grand intérêt de l'enfant.
- Si la Loi et le Protocole permettent déjà d'échanger de l'information, nous encourageons alors les ministères SSS, ÉCF et de la Justice de veiller à ce que les travailleurs de première ligne utilisent le Protocole et la Loi pour travailler ensemble, dans le plus grand intérêt de l'enfant.
- Le GTNO, les ministères SSS, ÉCF et la Société d'habitation revoient les modifications proposées à l'article 6 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* et sur l'âge d'admissibilité aux prestations de soutien du revenu et au logement subventionné dans la *Loi sur l'assistance sociale* et la *Loi sur la Société d'habitation des T. N.-O.* Cette révision devrait veiller à ce que les jeunes de 16 à 18 ans ne soient pas exclus

lorsqu'ils essaient d'obtenir de l'aide. La révision devrait aussi se conclure à temps pour que toute modification puisse être présentée durant les sessions d'automne 2002 ou de l'hiver 2003 de l'Assemblée législative.

sidebar, p. 25

*« engagement à mettre en œuvre les plans de mieux-être et à aider les communautés »*

*« L'amélioration interorganismes est l'élément le plus important. » (A New Approach to Aboriginal Government Capacity Building: An Intergovernmental Forum Leadership Opportunity, ébauche de février 2002)*

*« Nous devons revoir la politique du gouvernement sur la confidentialité, car la politique actuelle ne sert pas le plus grand intérêt de nos communautés » (Conférence sur l'Agenda social, juin 2001)*

## Mise en valeur du potentiel

Un grand nombre d'enjeux sont liés au potentiel. Dans la présente section, nous abordons les sujets du financement pluriannuel, des petites communautés et de la mise en valeur du potentiel de prestation de services et de réalisation de recherches dans le Nord. Les gens évoquent souvent le fait qu'ils aimeraient que la prise de décision soit plus proche du niveau local. En tenant compte de cela, et étant donné le contexte de l'autonomie gouvernementale, c'est une bonne idée de mettre le potentiel en valeur en ce moment.

### Financement pluriannuel

La requête des prestataires de services concernant le financement pluriannuel n'est pas nouvelle. Nous l'avons entendue à nouveau durant la Conférence sur l'Agenda social et au sein du Groupe de travail. Un grand nombre de personnes à qui nous avons parlé ont déclaré que le fait de ne pas obtenir de financement pluriannuel les empêchait de planifier et de travailler avec efficacité.

Les gens qui administrent les programmes subventionnés par le gouvernement fédéral et le GTNO craignent, chaque année, de ne pas recevoir suffisamment de financement pour payer leur personnel ou réaliser leurs programmes. Certains ne savent même pas s'ils recevront un financement quelconque d'année en année. Il est difficile, pour des organismes non gouvernementaux, d'embaucher ou de retenir des travailleurs très spécialisés quand ils ne peuvent promettre à leur personnel un emploi à long terme.

Chaque année, les responsables de l'exécution de programmes doivent rédiger des demandes de subvention à plusieurs sources de financement différentes afin d'obtenir assez de fonds pour fonctionner. S'ils ne dépensent pas tout leur budget avant la fin du mois de mars, ils doivent retourner les fonds. Les gens parlent de « l'argent du mois de mars » pour évoquer le moment où les administrateurs de programmes tendent à dépenser les fonds à toute vitesse avant la fin de l'exercice financier, afin de ne pas perdre cet argent. Pareille tendance n'appuie pas la

planification à long terme et ne favorise pas l'efficacité. Elle entraîne le gaspillage de fonds vers la fin de l'exercice financier, alors que ces fonds pourraient être mieux utilisés s'ils étaient reportés à l'exercice de l'année suivante.

Le temps passé par les administrateurs de programmes à rédiger des demandes de subvention et par les fonctionnaires à analyser ces demandes gaspille du temps et des ressources financières qui seraient plus judicieusement alloués aux services de première ligne ou à la planification à long terme et à la prévention.

### **Recommandation n° 3**

***Accorder du financement pluriannuel (de 3 à 5 ans) pour mettre en valeur le potentiel et l'infrastructure locaux, contribuer la planification à long terme et réduire les contraintes administratives au début des cycles de planification d'activités de 2003-2004.***

#### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Les ministères du GTNO, les conseils ou administrations et le gouvernement fédéral fournissent une source unique de financement **pluriannuel** dans les secteurs dont ils ont la responsabilité. Cela devrait s'appliquer aux gouvernements et organismes qui sont subventionnés annuellement et pour lesquels on peut établir avec certitude la nécessité des services futurs (p. ex. : refuges pour victimes de violence familiale, Conseil d'alphabétisation des T N.-O.).

sidebar, p. 27

***« Encourager des partenariats empreints de respect et mutuellement coopératifs avec les gouvernements autochtones... collaborer sur la mise en valeur du potentiel, aux niveaux communautaire et régional. » (Vers de meilleurs lendemains, 14<sup>e</sup> Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, 31 mars 2000)***

***« nous avons besoin de programmes qui ne sont pas à court terme... nous avons besoin de contrats pluriannuels et quinquennaux »***

***« pour que les programmes offrent des services adéquats, le financement pluriannuel est une nécessité »***

Nous ne sommes pas en train de dire que ce type de financement devrait être une norme universellement obligatoire. Certains organismes pourraient souhaiter de continuer d'être subventionnés chaque année, comme c'est le cas en ce moment. Il est évident que la structure du financement sera étudiée de nouveau lorsque l'autonomie gouvernemental se concrétisera.

**B.** Le financement pluriannuel pourrait nécessiter :

- des vérifications financières annuelles et la production de rapports d'activités;

- une évaluation de programme périodique, au moyen de normes mutuellement déterminées;
- des budgets d'une durée de trois à cinq ans (sans nécessiter de demandes de fonds annuelles).

## Les petites communautés

De nombreuses personnes s'inquiètent de la pénurie de services dans les petites communautés et du manque d'accès aux services dans les grands centres. De plus, les petites communautés ne peuvent tirer de revenus des impôts fonciers, ce qui aggrave le problème. Très peu de gens occupent des postes d'aide professionnelle au niveau communautaire. Il n'y a pas assez de fonds pour embaucher une équipe complète de travailleurs dans chaque communauté. Plusieurs travailleurs ne veulent pas travailler dans les petites communautés, parce qu'ils n'ont pas de vacances.

La taille d'une communauté ne limite pas toujours l'accès aux services. Par exemple, certaines petites communautés sont directement reliées par réseau routier à de plus grands centres situés à moins de 30 minutes de déplacement. Dans d'autres communautés, seul le transport aérien permet d'accéder à des services qui ne sont pas disponibles sur place. Certaines communautés n'ont même pas de travailleur-ressource pouvant organiser l'accès aux services dans de grands centres. Il est important de valoriser le rôle joué par les bénévoles dans plusieurs petites communautés. Ils fournissent l'appui que de plus grandes communautés obtiennent en payant des travailleurs. Plusieurs communautés peuvent compter sur un bassin de bénévoles dynamiques qui sont toujours là pour aider les gens. Ces bénévoles contribuent de manière inestimable à l'amélioration des conditions sociales des membres de leur communauté.

Bien que certaines petites communautés offrent plusieurs programmes différents, peu de gens exécutent plusieurs services (p. ex. : Jean Marie River). Les travailleurs s'épuisent et quittent la communauté. D'autres petites communautés reçoivent très peu de financement et offrent très peu de programmes (p. ex. : Wrigley). Les communautés ont différentes priorités. Par exemple, durant les réunions communautaires se déroulant dans le Sahtu, les participants ont déclaré que la mise en valeur du potentiel de développement de programmes de justice communautaire était leur priorité. D'autres communautés ont dit que leur plus grande préoccupation était de retenir les prestataires de services. Il n'y a pas de solution unique et universelle. Les décisionnaires doivent demander aux gens dans les communautés de leur dire quels types de travailleurs ou de solutions amélioreront leur accès à des programmes et à des services.

### Recommandation n° 4

***Tous les membres de l'Assemblée législative travaillent ensemble à établir et à subventionner un niveau minimum de service(s) dans toutes les communautés, fondé sur des évaluations des besoins spécifiques à la communauté. Ces évaluations devraient se conclure en respectant le calendrier de travail du Comité spécial mixte sur les affaires des communautés sans pouvoir d'imposition foncière.***

sidebar p. 28

***« les communautés plus petites ont besoin de travailleurs dans les domaines de la santé, de la justice, des questions sociales, PA... comme des RSC, mais avec le mandat plus général de rassembler les communautés... comme un coordonnateur interorganismes »***

**« Il semble que chaque communauté des T. N.-O. possède un noyau de bénévoles... Ils participent à des conseils d'administration, des événements spéciaux, entraînent des équipes de baseball et emmènent les aînés aux festins communautaires. Beaucoup d'autres gens du Nord donnent un coup de main en temps de crise ou de besoin aigu. Cependant, l'aide, les dons et la généreuse contribution de plusieurs bénévoles envers leurs voisins et la communauté en général sont pratiquement invisibles » (NWT Volunteer Sector Development: An Emerging Third Sector, 2001)**

### **Comment réaliser cette recommandation**

**A.** Demander à nos communautés les plus petites de qui ou de quoi elles ont besoin pour offrir un niveau minimum de services, en effectuant des évaluations de besoins.

- Le Comité spécial mixte sur les affaires des communautés sans pouvoir d'imposition foncière, qui a été tout récemment créé, pourrait aider à trouver des solutions en consultant les petites communautés. C'est pourquoi les échéances des évaluations de besoins devraient être coordonnées au calendrier de travail du Comité spécial mixte, pour garantir la collaboration et éviter de refaire le travail déjà effectué.

**B.** Le Groupe de travail a suggéré des exemples – qui pourraient être subventionnés durant le prochain cycle d'activités – comme celui de mettre en poste dans nos communautés les plus petites un travailleur-ressource du Nord responsable des secteurs communautaire et familial. Celui-ci pourrait rendre des comptes à toutes les structures de prise de décision communautaires et aurait les tâches suivantes :

- aider les gens à obtenir du financement, des programmes et des services, et leur donner des renseignements à ce sujet;
- organiser la coordination des divers services existant dans les communautés;
- participer à l'élaboration d'un plan communautaire, en consultation avec les membres de la communauté;
- rédiger des demandes de fonds afin d'obtenir des services locaux supplémentaires;
- organiser l'accès aux programmes et aux services offerts dans les centres plus grands.

**C.** Le GTNO et les structures de prise de décision autochtones et communautaires reconnaissent et soutiennent publiquement la précieuse contribution de tous les bénévoles dans leurs communautés.

## **Mise en valeur du potentiel de recherche et de l'exécution de programmes dans les T. N.-O.**

Certains administrateurs de programmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures gouvernementales, éprouvent de la frustration par rapport au manque de recherches portant sur le Nord, effectuées dans les T. N.-O. et par des gens du Nord. Il arrive souvent que les chercheurs fonctionnant sur le plan national effectuent des sondages à notre sujet, mais n'incluent pas d'information sur les T. N.-O. dans leurs rapports définitifs. Cela arrive souvent au gouvernement fédéral. Sans données sur les gens et leurs besoins, de même que sur ce qui

fonctionne dans les T. N.-O., comment pouvons-nous être certains d'élaborer et d'offrir des programmes et des services appropriés sur le plan culturel et fondés sur les meilleures pratiques locales? La pénurie de recherches portant sur le Nord nous oblige à trop compter sur les programmes élaborés dans le Sud. S'il se faisait plus de recherches dans les T. N.-O., cela pourrait permettre d'obtenir plus de financement, si ces recherches révélaient les besoins les plus aigus. Nous pourrions utiliser ces recherches pour améliorer les services offerts dans le Nord et diminuer les placements dans le Sud. Nous pourrions encourager la commandite privée de recherche.

sidebar, p. 29

***« un coordonnateur au mieux-être, pour rassembler en un tout des activités éparpillées, de manière organisée... ce serait là de l'argent mieux utilisé et cela réduirait le stress des travailleurs, tout en permettant un meilleur partage des compétences et des appuis professionnels »***

***« un travailleur interorganismes sur le plan communautaire »***

***« embaucher un coordonnateur communautaire, pour qu'une personne salariée ait la responsabilité de faire du suivi... une personne active, compétente et engagée »***

Au fil des ans, nous avons entendu parler des sommes dépensées sur des services de traitement dans le Sud et du fait qu'il fallait ramener les gens dans leur communauté. Mais ces discours ne se sont pas concrétisés. Il existe de graves problèmes de potentiel. Par exemple, il n'y a pas assez de fonds pour offrir et exécuter certains services et programmes très spécialisés dans les T. N.-O. De plus, en retirant les gens d'un endroit auquel ils sont accoutumés, nous pourrions nuire à ceux dont l'état est stable et qui se sont attachés à leur milieu de traitement dans le Sud.

Nous devrions nous efforcer de ramener ici les gens dont le placement dans le Sud est récent et nous concentrer sur la mise en valeur du potentiel, pour empêcher ces placements de se produire en tout premier lieu. Le financement par tête accordé par le gouvernement fédéral pour la prestation de certains services constitue aussi un obstacle à la mise en valeur du potentiel parce qu'il est fondé sur la démographie.

Peut-être existe-t-il un mythe sur le degré de formation ou de spécialisation dont les gens ont besoin pour exécuter certains services. Par exemple, le personnel des installations du Sud pour le traitement des jeunes et des enfants est principalement composé de « préposés » au bas de l'échelle. Qu'arriverait-il si nous commençons à dépenser, dans les T. N.-O., l'argent que nous donnons aux centres de traitement du Sud? Les T. N.-O. ne pourraient-ils pas mettre en valeur le potentiel nécessaire à la prestation de programmes et de services répondant aux besoins de certaines personnes présentement placées dans le Sud? Le Groupe de travail estime que cela est possible. Chaque fois que nous décidons que nous n'avons pas le potentiel pour faire de la recherche ou offrir un service, nous réduisons d'autant ce potentiel en dépensant de l'argent à l'extérieur des T. N.-O.

## Recommandation n° 5

***Les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et les établissements postsecondaires devraient s'allier pour mettre en valeur le potentiel des T. N.-O. en matière de recherche et de prestation de programmes, au lieu d'avoir recours aux services offerts dans le Sud. Ce travail de partenariat devrait commencer dès maintenant et se poursuivre à long terme.***

### ***Comment réaliser cette recommandation***

- A.** Le secteur privé peut commanditer des recherches effectuées par le secteur public et des organismes non gouvernementaux.
- B.** D'ici juillet 2003, le GTNO et le gouvernement fédéral s'allient afin d'établir un Centre d'excellence en recherche sociale dans les T. N.-O. qui serait affilié à un établissement postsecondaire (de préférence situé dans les T. N.-O. ou sinon à un établissement postsecondaire du Sud intéressé à participer à des recherches sur le Nord).
- C.** Le GTNO, les gouvernements autochtones et le secteur non gouvernemental examinent la possibilité d'instaurer de nouveaux services dans les T. N.-O., ou de développer ceux qui existent déjà, pour empêcher que l'on place des gens dans des centres situés dans le Sud à l'avenir.
- D.** Au cours de la prochaine année, le GTNO, les gouvernements autochtones, les communautés et le secteur non gouvernemental lancent conjointement deux ou trois programmes pilotes se déroulant dans les T. N.-O. et destinés aux gens ayant été récemment placés dans des centres de traitement dans le Sud.
- E.** Les ministères du GTNO, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé peut collaborer étroitement, grâce à des initiatives telles que Maximiser le plein emploi dans le Nord, afin d'explorer des avenues de collaboration en matière de formation et de rétention de travailleurs spécialisés. Le programme Formation de compétences de base en tutorat du YMCA, qui forme des gens travaillant auprès de personnes handicapées, constitue un autre exemple de collaboration possible en matière de formation.

sidebar, p. 26

***« Le financement per capita ne convient pas aux petites communautés »***

***« appuyer les ressources locales »***

- F.** Le gouvernement fédéral devrait immédiatement commencer à financer l'infrastructure, les programmes et les projets en fonction de l'évaluation des besoins, plutôt que sur une base démographique.

## Responsabilité

Le Groupe de travail sur l'Agenda social a traité du sujet de la responsabilité à plusieurs niveaux, notamment pour ce qui est :

- de développer et de mettre en œuvre une approche fondée sur des indicateurs sociaux;
- de contrôler la mise en œuvre de l'Agenda social;

- d'effectuer un meilleur suivi sur les recommandations et de mieux les diffuser publiquement; et
- de veiller à ce que les politiques, la législation et les normes soient pertinentes et élaborées de manière à augmenter la communication et la responsabilité.

## Indicateurs sociaux

Nous avons étudié des plans de développement sociaux utilisés partout dans le monde. Pour mesurer la qualité de vie au fil du temps, la plupart de ces plans avaient recours à des indicateurs sociaux et utilisaient généralement des statistiques. Les indicateurs sociaux peuvent nous aider à reconnaître plus rapidement certains problèmes sociaux, à établir des priorités et indiquer si nous allons dans la bonne direction. Parmi les exemples d'indicateurs sociaux, on peut mentionner les taux de violence familiale, d'alphabétisation et de participation des gens à au moins une activité bénévole par semaine, ou le pourcentage de gens satisfaits de la qualité de leur vie. Les indicateurs nous aident à voir les tendances en émergence et à discuter de ce qui fonctionne bien comme de ce qui a besoin d'être amélioré.

Par exemple, une augmentation du nombre d'emplois et des salaires ne se traduirait pas nécessairement par une population en meilleure santé dans les T. N.-O. Le fait de pouvoir discuter de cette question pourrait nous aider à prévenir certains problèmes sociaux. Cela pourrait nous aider à donner plus de vigueur à notre société, afin de pouvoir tirer parti des débouchés économiques et faire face à un déclin économique. Une évaluation de programme régulière compléterait un système général d'indicateurs sociaux. Nous estimons que l'évaluation de programme devrait aller plus loin que le simple fait d'informer sur l'utilisation des ressources et déterminer si, au fil du temps, les programmes et les services sont adéquats.

Les objectifs sont des énoncés généraux décrivant ce qu'on veut atteindre. L'établissement d'objectifs généraux constitue une partie importante de tout système d'évaluation. Le fait de mesurer des indicateurs sociaux par rapport à des objectifs permet de se faire une meilleure idée de ce qu'on veut réaliser et de déterminer si nous y parvenons. Les systèmes d'évaluation augmentent la responsabilité publique, entraînent des débats démocratiques entre toutes les personnes œuvrant dans le domaine des enjeux sociaux et permettent d'effectuer des analyses à long terme pour évaluer si notre qualité de vie s'améliore au fil du temps.

sidebar, p. 32

**« nous avons besoin de transparence et de responsabilité à tous les niveaux »**

**« Il est bien d'avoir des indicateurs à long terme (20 ans). Nous en avons besoin pour faire ce travail. Pendant très longtemps, nous n'avons fait que du rattrapage et nous avons besoin du long terme pour diminuer les maux de la société. » (Réunions communautaires, mars 2002)**

**« Si cette information était consignée et documentée au fil du temps, elle fournirait des renseignements utiles au gouvernement, pour la planification et la programmation. La collecte de données n'est pas une tâche insurmontable de nos jours. Il existe de nombreuses sources. » (Réunions communautaires, mars 2002)**

***« Nous avons besoin d'indicateurs déterminés par les gens dans les communautés »  
(Réunions communautaires, mars 2002)***

Nous voulons faire en sorte que les indicateurs d'évaluation soient valides, pertinents sur le plan culturel et reflètent ce que les communautés estiment important d'évaluer. Le Groupe de travail déterminera un système d'indicateurs sociaux que nous rendrons public durant l'été 2002. Cela nous donnera le temps d'y intégrer les données du recensement de 2000, au lieu des données de 1996, et d'établir des cibles qui nous aideront à évaluer les progrès à court terme. Les cibles indiquent les résultats obtenus avant d'atteindre nos objectifs. Par exemple, en prenant le taux de violence familiale comme indicateur, nous pourrions avoir pour cible « une réduction de 20 % du taux de violence familiale d'ici 2005 ». Nous pourrions ensuite mesurer l'indicateur pour voir si nous avons atteint notre cible.

Le Groupe de travail a la ferme conviction que le gouvernement doit créer un Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social autonome, composé de membres de divers gouvernements et organismes. Le Conseil pourrait veiller à ce que les indicateurs soient pertinents à long terme et respectent les rapports sur les cibles. Il faut cependant que quelqu'un évalue les résultats à long terme.

## **Contrôler la mise en œuvre de l'Agenda social**

Lorsque nous avons abordé le sujet de l'évaluation, nous avons discuté du fait que la durée de l'Agenda social doit dépasser celle du mandat d'un gouvernement. L'Agenda social ne doit pas devenir un autre rapport mis sur la tablette! Le Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social pourrait faire le suivi des recommandations, pour veiller à ce qu'elles soient mises en œuvre.

Ce conseil contrôlerait les indicateurs et la mise en œuvre de l'Agenda social. Il rendrait régulièrement des comptes à tous les gouvernements et au public. Le Conseil pourrait aussi mettre régulièrement à jour l'inventaire des programmes et des services que le Groupe de travail a compilé dans un document séparé. En attribuant cette responsabilité au Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social, on s'assurerait que le travail est effectué. Les groupes qui sont subventionnés pour contrôler le développement économique et l'impact du développement industriel sur l'environnement ont établi un précédent. Nous espérons que l'Agenda social obtiendra tout autant d'attention.

### **Recommandation n° 6**

***Les gouvernements publics et autochtones devraient approuver l'approche fondée sur des indicateurs sociaux servant à évaluer les conditions sociales au fil du temps.***

### **Comment réaliser cette recommandation**

**A.** Le Groupe de travail sur l'Agenda social sélectionnera des indicateurs sociaux à temps pour les inclure dans le Plan d'activités 2003-2004. Nous regrouperons les indicateurs sous des rubriques générales visant à améliorer les conditions sociales :

- **Objectif n° 1** : Les gens sont en bonne santé, jouissent d'un état de mieux-être et sont en mesure de participer.
  - Nous ajouterons des indicateurs permettant de mesurer les conditions sociales au niveau individuel.

- **Objectif n° 2** : Les familles s'épanouissent, sont stables et soutiennent leurs membres.  
-Nous ajouterons des indicateurs permettant de mesurer les conditions sociales au niveau familial.

sidebar, p. 33

*« il faudrait qu'on rende des comptes régulièrement sur divers éléments de l'Agenda social »*

- **Objectif n° 3** : Les communautés sont des milieux sûrs, épanouissants et offrent du soutien à leurs membres.  
-Nous ajouterons des indicateurs permettant de mesurer les conditions sociales au niveau communautaire.
- **Objectif n° 4** : On alloue des ressources permettant d'atteindre un état de mieux-être.  
-Nous ajouterons des indicateurs permettant de mesurer les conditions sociales par rapport aux ressources et de savoir si les gens estiment qu'on accorde suffisamment de ressources.

**B.** Établir un Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social d'ici l'automne 2002. Ce Conseil peut rendre des comptes au Forum intergouvernemental (FI). Le Conseil doit recevoir un financement paritaire de la part des gouvernements. Il doit être composé de membres représentant les gouvernements publics et autochtones, de même que de prestataires de services non gouvernementaux, lesquels effectueraient les tâches suivantes :

- contrôler la mise en œuvre des recommandations de ce rapport et faire part des résultats aux divers gouvernements et au public;
- raffiner et contrôler les indicateurs sociaux, rendre des comptes au public chaque six mois sur les progrès par rapport aux cibles déterminées;
- mettre à jour régulièrement l'inventaire des programmes et services;
- s'assurer que cet inventaire soit largement diffusé en divers formats qu'il est facile de se procurer (p. ex. : l'afficher sur le site Web du GTNO et en imprimer des exemplaires).

**C.** Nous voulons que l'IGF ait la responsabilité de l'Agenda social, parce qu'il s'agit d'un groupe qui compte des représentants des gouvernements publics et autochtones. L'IGF a pour mandat de se pencher sur le transfert des responsabilités et sur le développement économique, lesquels nécessitent tous les deux du potentiel et une main-d'œuvre compétente. Le développement social portera sur la mise en valeur du potentiel et la formation des gens, pour qu'ils soient en mesure de bénéficier des débouchés en matière d'emploi. Cela est essentiel pour que le développement économique soit bénéfique aux gens des T. N.-O. Si l'IGF n'accepte pas de superviser la mise en œuvre de l'Agenda social, nous estimons que le Conseil de mise en œuvre doit alors faire l'objet d'une loi du GTNO. Les étapes suivantes augmenteront les chances que l'Agenda social survive au mandat de la 14<sup>e</sup> Assemblée législative.

- Préparer une proposition législative pour la session de juin de l'Assemblée législative et préparer une présentation de projet de loi pour l'automne de 2002.
- La loi stipulerait l'objet et le mandat du Conseil, approuverait l'utilisation du système d'indicateurs sociaux, décrirait de manière générale la composition des membres provenant de divers secteurs et déclarerait que le Conseil rend des comptes à l'Assemblée législative, à d'autres gouvernements et au public.

**D.** Peu importe quelle autorité crée ce Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social, elle doit le doter d'un personnel suffisant pour effectuer le travail, ce qui comprend, au minimum :

- une personne avec une spécialité en analyse et statistique;
- une personne ayant des connaissances et de l'expérience en matière de politiques de programmes sociaux;
- un adjoint administratif.

sidebar, p. 34

*« nous avons besoin d'un groupe pour revoir et modifier les recommandations émanant de cette conférence et nous recommandons la mise sur pied d'un comité de "surveillance" formé de participants à cette conférence, pour veiller au suivi de la part du Comité sur l'Agenda social »*

*« ce groupe doit jouer le rôle de "Sénat" du Nord et se réunir régulièrement... pour évaluer les recommandations, ce qui fonctionne, ce qui ne marche pas... pour mettre cela sur pied, il faut une volonté politique »*

*« Le mise en valeur de ce potentiel requerra les efforts conjoints des gouvernements autochtones, territoriaux et fédéral... c'est là un point convenu à l'ordre du jour. » (A New Approach to Aboriginal Government Capacity Building: An Intergovernmental Forum Leadership Opportunity, ébauche de février 2002)*

**E.** Pour qu'on n'oublie pas l'Agenda social, le Groupe de travail sur l'Agenda social doit continuer d'exister jusqu'à ce que l'IGF ou le GTNO mette sur pied le Conseil de mise en œuvre.

**F.** Les administrateurs de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des gouvernements devraient se concentrer plus sur l'évaluation de la qualité de programme à long terme et non pas seulement sur la façon dont les fonds sont dépensés d'année en année. Par exemple, les divers gouvernements peuvent accorder des contrats à des organismes non gouvernementaux pour que ces derniers offrent de la formation sur divers modèles d'évaluation de programmes. Nous pouvons faire également appel à de l'expertise en évaluation de programmes au sein du gouvernement.

## Mise en œuvre, évaluation, suivi et diffusion des recommandations

Il existe des rapports sur pratiquement tous les enjeux sociaux qui affectent la qualité de la vie. Mais il est difficile de savoir si ces recommandations ont été mises en œuvre ou si elles ont entraîné des améliorations. Toutes les recommandations n'ont pas été mises en œuvre et très peu ont fait l'objet d'un suivi au fil du temps. Il a été difficile de trouver les rapports à ce sujet, parce qu'ils sont éparpillés en peu partout entre divers gouvernements, ministères et organismes. Il est peu étonnant que certains rapports aient répété les recommandations d'autres documents. Nous avons dressé une liste des recommandations actuelles et antérieures, afin d'aider tous les gouvernements et tous les organismes à revoir d'autres documents lorsqu'ils prévoient se pencher sur certaines questions en vue de les résoudre. Ce document s'intitule *Recommandations portant les enjeux sociaux dans les T. N.-O. de 1988 à 2002* (traduction libre de *NWT Recommendations on Social Issues 1988-2002*). Nous espérons qu'il vous sera utile.

sidebar, p. 36

*« sortez de l'oubli les recommandations d'autres réunions qui ont déjà réglé cela... elles ont élaboré des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre »*

*« suggérer que les recommandations des consultations antérieures soient revues et évaluées. » (Exposé du Comité interorganismes d'Inuvik, 11 décembre 2001)*

*« Gardez les portes ouvertes; communiquez souvent; tenez bien au courant les membres des communautés; encouragez les résidents à assister aux réunions; rendez l'information aussi accessible que possible. » (Réunions communautaires sur l'Agenda social, mars 2002)*

### **Recommandation n° 7**

*Tous les gouvernements et organismes non gouvernementaux devraient s'assurer que les recommandations de leurs rapports ou de leurs plans sont mises en œuvre, évaluées et contrôlées et que le public se fait rendre des comptes à ce sujet.*

#### **Comment réaliser cette recommandation**

**A.** À partir de maintenant, pour éviter de refaire le travail déjà effectué et augmenter la diffusion et la responsabilité, les gouvernements et organismes non gouvernementaux devraient revoir, étudier et, dans la mesure du possible, mettre en œuvre les recommandations déjà existantes avant de créer, en parallèle à celles-ci et de manière isolée, de nouvelles stratégies ou de nouveaux plans d'action, etc.

- Toutes les stratégies et tous les plans d'actions futurs devraient décrire comment ils s'inscrivent dans d'autres travaux.
- Examiner si d'autres plans portant sur la même question sont déjà en cours ou complétés, afin d'éviter de refaire le travail déjà effectué et d'augmenter la coopération.
- Créer une liste de contrôle standard pour faire un suivi sur le degré de mise en œuvre.
- Évaluer toutes les recommandations à des dates régulières pour déterminer si elles ont entraîné de l'amélioration au fil du temps.
- Diffuser les résultats largement au sein des gouvernements et entre eux, de même qu'auprès des organismes et du grand public.
- Utiliser différents moyens de communication pour promouvoir leur propre travail, favoriser la prise de conscience par rapport au travail déjà existant et pour obtenir une rétroaction totale et complète.
- Demander au Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social de faire le suivi des recommandations de ce rapport et de rendre des comptes à ce sujet aux divers gouvernements et au public.

**B.** Demander au Conseil de mise en œuvre de constituer une bibliothèque et de faire en sorte qu'elle soit facile d'accès d'ici l'été 2003. Cette bibliothèque comprendrait des ressources documentaires sur les politiques sociales, les normes, les recherches, l'information, les plans d'action, les études, les stratégies et les rapports et ce, tant actuels qu'antérieurs.

## Politiques, lois et normes

Un grand nombre de politiques, de lois et de normes indiquent aux prestataires de services comment exécuter les programmes. Le public et les prestataires de service devraient connaître et comprendre toutes les politiques, lois et normes. Plusieurs des participants à la Conférence sur l'Agenda social et aux réunions communautaires ont déclaré ne pas connaître les normes en place, encore moins leur substance. Si les gens connaissent les règlements, ils peuvent comprendre quels sont leurs droits. Détenir de l'information constitue une forme de pouvoir en soi. Le labyrinthe de la « paperasse administrative » fait obstacle aux gens tentant de répondre à leurs besoins. Plusieurs personnes ont mentionné que les mesures comme celle de la récupération des paiements du soutien au revenu étaient traumatisantes et punitives. Il est vraiment dommage que certaines lois et politiques appuient ces mesures.

D'autres personnes avec qui nous avons discuté se demandaient pourquoi on donnait des réponses compliquées à des questions simples, par exemple comment répondre à ses besoins fondamentaux, garder un toit sur leur tête ou avoir assez d'argent pour nourrir ses enfants. Comme renseignements, les fonctionnaires citaient parfois des lois ou des politiques. Cela ne répondait pas aux questions. Les gens dans le besoin se faisaient parfois renvoyer d'un ministère à l'autre. Les gouvernements doivent communiquer avec le public, de manière très claire, quelles sont les politiques, lois et normes en place et ce qu'elles veulent dire. Cela réduirait les démarches administratives auxquelles les gens sont astreints. Le Groupe de travail a la ferme conviction que le GTNO doit adopter la *Human Rights Act* (Loi sur les droits de la personne) dès que possible. Nous espérons qu'elle comprendra une charte des droits sociaux protégeant les gens contre l'application injuste des règlements.

Il arrive que les gens fassent des commentaires inexacts au sujet des lois ou des politiques. Par exemple, durant la Conférence sur l'Agenda social, plusieurs personnes ont affirmé que la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* étaient des obstacles à la culture traditionnelle ou ne permettaient pas aux communautés de participer à la prise de décision. Ces deux lois préconisent la prise de décision sur le plan local et la culture traditionnelle. Mais les gouvernements, les communautés et les travailleurs n'appliquent pas toujours les articles de ces lois ou, encore, ne donnent pas nécessairement d'information à leur sujet.

sidebar, p. 37

**« Les clients n'obtiennent aucune information sur leurs droits et les prestations. On ne leur dit pas qu'ils peuvent se procurer des exemplaires de la Loi sur l'aide sociale et de la politique. » (Falling Through the Cracks: A Single Mother's Personal Account of Accessing GNWT Social Program, préparé par Aimee L. Clark, février 2002.)**

**« Les récupérations sont inacceptables. » (Réunions communautaires sur l'Agenda sociale, mars 2002)**

**« donner l'aval à des principes humains dans toutes les politiques, tous les règlements et toutes les lois »**

## Recommandation n° 8

***Tous les gouvernements et organismes non gouvernementaux devraient établir des politiques ou des lois, ainsi que des normes minimales de programmes et de services. Ils devraient également revoir les politiques, lois et normes, afin :***

- ***de protéger le public;***
- ***de guider les prestataires de services;***
- ***d'assurer que les gens aient accès à des soins, peu importe l'endroit où ils vivent;***
- ***d'assurer que les gens reçoivent un niveau minimum de soins sûrs et adéquats.***

### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Utiliser les critères suivants par rapport aux nouvelles politiques, lois et normes, de même que pour celles qui existent déjà :

- les revoir annuellement et les mettre à jour, au besoin;
- les fonder sur des besoins personnels ou communautaires (p. ex. : à partir de plans communautaires ou d'évaluations de besoins communautaires);
- les élaborer dans un cadre de collaboration;
- les communiquer et les diffuser auprès de tous et chacun;
- les appliquer de manière uniforme, afin qu'elles soient équitables;
- se demander si elles sont pertinentes par rapport aux diverses cultures et au contexte des T. N.-O.;
- veiller à l'existence du potentiel nécessaire au respect des normes;
- s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds pour appuyer les normes;
- se demander si elles sont nécessaires pour garantir un niveau minimum de services;
- se demander si elles contribuent à l'amélioration du mieux-être social;
- s'assurer qu'elles réduisent le cloisonnement et ne l'augmentent pas;
- s'assurer qu'elles ne « punissent » pas les gens ou n'en font pas l'objet de discrimination;
- s'assurer qu'elles sont faciles à comprendre, c'est-à-dire qu'elles sont rédigées dans un langage simple et clair.

**B.** Les gouvernements et les organismes non gouvernementaux devraient préparer des résumés sur les lois, les politiques et les standards, rédigés dans un langage simple et clair. Ils devraient dresser des listes de réponses aux questions fréquemment posées et indiquer au public comment avoir accès à cette information. Ce travail devrait débuter dès maintenant et se poursuivre constamment.

sidebar, p. 38

***« les politiques doivent aussi être assez flexibles pour qu'on fasse preuve de bon sens »***

***« le gouvernement devrait demander aux clients et aux travailleurs de première ligne de s'asseoir avec les dirigeants pour revoir la pertinence des directives, des politiques et des lois »***

***« réformer les politiques et les règlements pour les rendre plus accessibles et réalistes et réformer les programmes pour travailler ensemble dans un cadre holistique »***

## Leadership et responsabilité individuelle

Les participants à la Conférence sur l'Agenda social ont mentionné que tous et chacun devraient faire leur part pour résoudre les problèmes sociaux. Les gouvernements publics et autochtones devraient travailler ensemble et soutenir les prestataires de services. Mais cela n'entraînera pas de mieux-être en soi pour les communautés, les familles ou les individus. Les individus peuvent faire des choix plus sains et soutenir leur famille, leurs voisins, leur communauté et leur société. Tout le monde a un rôle à jouer.

La plupart des gens ont de mauvaises habitudes et les dirigeants ne font pas exception. Mais lorsqu'ils prennent publiquement position contre des problèmes comme la violence familiale ou les agressions sexuelles, les dirigeants appuient alors les prestataires de services. Quand les détenteurs du pouvoir nient l'existence de problèmes dans les communautés, les gens ont peur.

Les gens devraient élargir leur définition de ce qu'est un dirigeant, un « leader ». À des degrés divers, nous pouvons tous être des dirigeants ou des modèles pour nos familles et nos communautés. Le Groupe de travail comprend que l'amélioration de la condition sociale exige un leadership ferme. Nous reconnaissons également que le rôle de dirigeant comprend des difficultés. Les participants à la Conférence sur l'Agenda social et aux réunions communautaires ont déclaré que les dirigeants ne devraient pas abuser de leur pouvoir et qu'ils devraient contribuer à résoudre les problèmes et non pas en faire partie. Si nous voulons ajouter aux nombreuses responsabilités de nos dirigeants celles de porte-parole des enjeux sociaux et de modèle social, nous devons les appuyer. Nous donnons à bien des gens des postes de dirigeants auxquels se rattachent d'immenses responsabilités, mais sans les moyens ou l'appui dont ils ont besoin pour faire du bon travail.

### Recommandation n° 9

***Tous et chacun, y compris les dirigeants, devrait prendre l'engagement personnel de contribuer à l'amélioration de la condition sociale dans les T. N.-O. Nous devrions travailler ensemble, pour mieux appuyer nos dirigeants.***

### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Voici quelques idées sur le plan individuel :

- faites des choix sains en matière de style de vie (p. ex. : arrêter de consommer de l'alcool, de fumer ou tout comportement violent, commencer à manger des aliments sains, faire de l'exercice régulièrement ou obtenir de l'aide pour commencer un processus de rétablissement personnel);
- aidez la prochaine génération, en organisant des activités épanouissantes avec vos enfants ou d'autres enfants (p. ex. : faire la lecture à votre enfant trois fois par semaine, assister aux réunions de votre commission scolaire locale et y exprimer vos préoccupations, enseigner les valeurs et la culture traditionnelles à vos enfants, passer plus de temps avec votre famille, devenir le *Grand frère* ou la *Grande sœur* d'un enfant; enseigner à vos enfants ce qu'ils peuvent apprendre des aînés);

sidebar, p. 39

**« prenez la responsabilité personnelle de votre propre santé et mieux-être... en tant que dirigeants, soyez de vrais modèles »**

**« en tant que dirigeants, dispensateurs de soins, travailleurs de première ligne et membres d'une communauté, nous sommes des modèles... nous avons besoin de commencer à adopter des comportements positifs dignes d'être modèles pour faire en sorte que les autres fassent des changements dans leur vie »**

**« prenez la responsabilité de votre propre mieux-être, en gardant à l'esprit qu'il faut éliminer les obstacles à la participation »**

- participez à une activité dont vous estimez qu'elle pourrait aider votre communauté (p. ex. : devenir bénévole, faire un don de viande au congélateur communautaire, assister aux réunions communautaires lorsqu'on y discute de questions pouvant vous toucher ou affecter votre famille et votre communauté, devenir membre d'un groupe se réunissant régulièrement pour se livrer à une activité que vous aimez avec d'autres membres de la communauté);
- devenez porte-parole, prenez toujours la peine de voter afin de dire votre mot sur la manière dont les gouvernements publics et autochtones règlent les enjeux sociaux (p. ex. : faites connaître vos préoccupations à tous les niveaux et à toutes les occasions qui se présentent, ayez le courage de parler des problèmes sociaux dans votre communauté);
- parlez des agressions sexuelles ou de la violence familiale se produisant dans votre communauté; brisez le mur du silence.

**B.** Voici quelques idées pour les dirigeants à tous les niveaux et leurs partisans :

- prenez publiquement position sur la question de l'importance collective et constante des enjeux sociaux et du mieux-être de la société et devenez un modèle;
- les dirigeants qui ont des problèmes personnels et ont le courage de commencer leur propre démarche de rétablissement doivent être appuyés par les gens qu'ils représentent et ce, sans jugement de leur part;
- en plus de la formation au leadership, utilisez des techniques telles que le mentorat ou l'observation au travail pour mieux préparer les dirigeants à assumer leurs responsabilités;
- reconnaissez encore plus la contribution des bénévoles et encouragez les plans communautaires;
- rassemblez les ressources de formation au leadership aux niveaux territorial, ministériel, régional et communautaire, afin d'augmenter l'accès aux débouchés de formation de quiconque détient un poste de dirigeant ou des personnes qui souhaitent occuper ce genre de rôle;
- ensemble, nous devons élargir notre compréhension de ce qu'est le leadership, afin de pouvoir y inclure tous les agents élus des gouvernements publics et autochtones, les membres de conseils d'administration, les directeurs administratifs, les aînés, les citoyens en poste de direction, les bénévoles, les parents, le clergé, les dirigeants des organismes pour les jeunes, etc.;
- instaurer un prix annuel qui honore les gens dont les gestes ont fait avancer la vision de l'Agenda social.

sidebar, p. 40

***« nous devons briser le mur du silence et en parler... déclarer ce comportement intolérable... "dire non"... sans juger, mais en le définissant comme inacceptable et en contribuant à changer le comportement »***

***« les dirigeants doivent être honnêtes, reconnaître leurs problèmes et demander de l'aide »***

***« Nous devons faire connaître aux chefs de bande et aux membres quels sont leurs rôles et responsabilités. »***

## Prévention

Nous savons que l'allocation de fonds à des programmes pour les tout-petits et pour aider les femmes à ne pas consommer d'alcool avant ou pendant leur grossesse produit une société dont les membres sont en meilleure santé et des économies à long terme. Le fait d'aider les enfants dès que nous savons qu'ils ont des problèmes constitue un avantage pour la vie. À mesure que les problèmes s'aggravent, ils deviennent plus complexes et il en coûte plus cher de les régler. Voilà qui établit le bien-fondé de la prévention et de l'intervention précoce. L'allocation de fonds publics récente au développement de la petite enfance, à l'alphabétisation et à la promotion de la santé est un bon signe. Tous les gouvernements et organismes non gouvernementaux, de même que le secteur privé devraient investir dans le domaine de la prévention. Le Groupe de travail sait bien que ce n'est pas facile quand il y a peu d'argent. Cependant, plusieurs types de prévention (p. ex., les campagnes de conscientisation, faire la lecture aux enfants et les trousseaux d'information à l'intention des parents) sont peu dispendieux et produisent des bénéfices à long terme.

L'engagement à investir dans la prévention soutiendra une main-d'œuvre dans le Nord à long terme et réduira la dépendance envers plusieurs programmes sociaux. Tout en investissant dans la prévention, le système doit *aussi* continuer de s'occuper des gens qui ont des problèmes graves. Faire passer les fonds alloués à l'intervention à la prévention ne résoudra pas le problème. Cela « punirait » les gens qui ont des problèmes en ce moment. La réduction des coûts associés au filet de la sécurité sociale exigera du temps. Chacun doit faire preuve de patience et comprendre qu'une période pendant laquelle on double les dépenses de fonds publics en matière de prévention et d'intervention sera éventuellement rentable.

### Recommandation n° 10

***À tous les niveaux, les gouvernements, les prestataires de services, les organismes non gouvernementaux, les communautés, le secteur privé, les familles et les individus devraient appuyer les approches qui mettent l'accent sur la prévention.***

### ***Comment réaliser cette recommandation***

**A.** Les individus et les familles peuvent faire des choix plus sains en matière de style de vie, des choix qui mènent à des économies de coûts à long terme et réduisent la dépendance à l'égard de systèmes dispendieux comme celui des soins de la santé.

**B.** Tous les gouvernements et organismes non gouvernementaux, de même que le secteur privé, peuvent appuyer des initiatives de prévention (p. ex. : en développement de la petite enfance, pour aider les femmes à cheminer vers le rétablissement avant leur grossesse) qui essaient de prévenir les problèmes avant leur apparition.

**C.** Les subventionneurs publics et privés devraient investir plus en matière de prévention et d'intervention précoce, mais pas aux dépens des services de traitement de gens qui ont des problèmes sociaux à l'heure actuelle.

**D.** Les communautés peuvent faire de la prévention un élément clé de leurs plans de mieux-être.

**E.** Les organismes non gouvernementaux peuvent encourager les gouvernements et le secteur privé à subventionner des programmes de prévention et offrir de s'associer aux gouvernements, aux communautés et au secteur privé pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de prévention.

**F.** Tous peuvent favoriser la prise de conscience de l'importance de la prévention.

sidebar, p. 42

***« La prévention est une partie intégrante du rétablissement. L'appui aux programmes sur la petite enfance est essentiel, parce qu'il peut réduire, voire éliminer, la nécessité même du rétablissement. L'expérience d'un enfant durant les cinq premières années de sa vie aura des répercussions vitales sur la réussite de son avenir. » (Ensemble pour le mieux-être communautaire : Document d'orientation, 1995)***

***« se concentrer sur les changements faits au niveau communautaire en augmentant l'importance des activités liées à la prévente... axer les activités de prévention sur toute la famille »***

## Mise en œuvre

- Le Groupe de travail ne veut pas que le rapport sur l'Agenda social soit un autre document mis sur la tablette. Nous estimons que, même si ces recommandations entraînent des coûts, il s'agit toujours d'un ensemble de mesures peu dispendieux. L'Agenda social est réalisable. Il représente un investissement de grande valeur dans la population, un investissement qui compense pour les investissements dans le domaine de l'économie. Ces derniers auront des résultats à long terme. Nous voulons agir maintenant.
- L'Agenda social doit avoir une longue vie. Nous croyons qu'un groupe formé de représentants de l'intérieur et de l'extérieur des structures gouvernementales devrait contrôler la mise en œuvre des recommandations et évaluer les conditions sociales à long terme. Le groupe pourrait également analyser les résultats et travailler avec les gens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des gouvernements, pour veiller à ce que nous nous trouvions sur la bonne voie.
- Nous ne voyons pas ce groupe comme étant un autre échelon bureaucratique, mais comme étant la seule autorité indépendante et autonome dont le mandat serait de contrôler les conditions sociales. Les groupes de contrôle sur l'environnement et les conseils consultatifs de l'économie ont établi un précédent. Pourquoi ne pourrions-nous pas créer un Conseil de la mise en œuvre de l'Agenda social? L'environnement et la société sont importants, tout autant que le bien-être des membres d'une société d'ailleurs.
- Nous avons ciblé plusieurs des recommandations au niveau du GTNO seulement parce que ce gouvernement est en mesure de légiférer sur la plupart des programmes et services sociaux. Nous estimons que les recommandations visent le bien de la population, peu importe le gouvernement ayant juridiction.
- C'est pourquoi nous mettons au défi tous les membres de la 14<sup>e</sup> Assemblée législative, de la 15<sup>e</sup> Assemblée législative, le gouvernement fédéral, les administrations autochtones autonomes et les gouvernements communautaires de donner leur aval à l'Agenda social. Lorsque la volonté politique est là, il est possible de mettre en œuvre pareil projet. Le travail en partenariat augmente les chances de succès. Le changement de longue durée est impossible quand le bon travail d'un gouvernement précédent est mis de côté après une nouvelle élection.
- Nous mettons au défi la population et les organismes de faire leur part pour créer une société meilleure. Servez-vous de votre pouvoir politique à titre d'électeurs pour veiller à ce que tous vos gouvernements passent à l'action!

sidebar, p. 43

***« Comment tout cela survivra-t-il au prochain gouvernement? Peu importe qui est élu, cela ne devrait avoir aucune importance sur la réalisation de l'Agenda. Nous ne voulons pas reculer parce qu'un nouveau gouvernement est élu » (Réunions communautaires, mars 2002)***

**« plan à long terme... reconnaître que ceci est une démarche pour la vie, continue... peu important les changements de gouvernement et leur mandat de quatre ans, on peut poursuivre le projet grâce à la dimension de la mise en œuvre à la fin »**

**« Il est inacceptable que l'on ferme les yeux sur les disparités entre nos communautés. Notre dénominateur commun, c'est de travailler ensemble. C'est la seule façon de réaliser des changements positifs. » (Jane Groenewegen, députée de Hay River South, dans son discours de bienvenue aux participants à la Conférence sur l'Agenda social, juin 2001).**

## Annexes

### Annexe I — Quelles ont été les réalisations du Groupe de travail sur l'Agenda social?

- Nous avons pris comme point de départ ce que les participants à la Conférence sur l'Agenda social avaient déclaré et décidé de toujours utiliser ces commentaires comme point de référence. Nous étions d'accord avec les participants à la conférence que tous et chacun partagent la responsabilité de travailler sur les enjeux sociaux.
- Nous avons utilisé une approche de prise de décision par consensus et un cadre de référence approuvé. Nous avons reconnu que le fait de travailler ensemble et de se faire mutuellement confiance est la clé du progrès. Nous nous sommes réunis pour la première fois en octobre et avons continué de nous rencontrer chaque mois. Au fil du temps et grâce à un travail acharné, nous sommes parvenus à une réflexion collective, même si nous représentions divers secteurs.
- Nous avons décidé de revoir les recommandations antérieures et actuelles portant sur les enjeux sociaux et d'examiner les programmes et les services offerts. Il était judicieux de faire cet examen, afin de déterminer les écarts flagrants et de repérer les recommandations déjà effectuées, pour éviter le travail en double.
- Nous nous sommes rendus compte qu'il n'existait aucun document décrivant les programmes et services offerts dans chaque communauté et dans chaque ministère. Nous avons donc commencé à préparer un inventaire complet des programmes et services, lequel a d'ailleurs constitué un défi. Mais il s'agit d'un bon point de départ pour ce qui deviendra, du moins nous l'espérons, un document en constante évolution.
- Nous avons analysé d'innombrables documents et rassemblé des centaines de recommandations. Nous avons élaboré une vision et un énoncé de principes. Nous avons défini des principes directeurs de mesures futures. Nous avons fait un remue-méninges qui a produit 347 mesures regroupées sous 36 objectifs. Nous avons ensuite procédé à une comparaison avec les recommandations antérieures et avons réalisé qu'il y avait déjà beaucoup de travail pertinent d'accompli par rapport à un grand nombre d'enjeux. Dans certains cas, les recommandations se répétaient d'un rapport à l'autre.
- Nous ne voulions pas refaire inutilement l'énorme travail déjà accompli, mais avons décidé qu'il valait la peine d'attirer l'attention sur les recommandations qui avaient déjà été faites.

- Nous avons trouvé difficile de déterminer si les recommandations avaient été mises en œuvre ou si elles avaient obtenu les résultats désirés. Nous avons résolu qu'il fallait que, à l'avenir, quelqu'un fasse un meilleur travail de suivi de la mise en œuvre des recommandations au fil du temps et en communique les résultats publiquement.
- Nous avons également convenu que les gouvernements et les organismes non gouvernementaux devaient prêter plus d'attention à l'aspect positif de l'impact des mesures sur la qualité de vie dans notre société. L'évaluation régulière des programmes permettrait de déterminer plus facilement si les programmes et les services atteignent leur but ou non.
- Le Groupe de travail a décidé que nous devrions prendre du temps pour examiner le système entier. Dès le début de cet examen, il est devenu clair que certains changements à l'échelle du système pouvaient nous aider à régler tous les enjeux sociaux.
- Nous avons discuté des mesures qui fonctionnaient et des obstacles empêchant d'obtenir de meilleurs résultats, peu importe le problème social évoqué par les gens.
- Nous avons parlé des heures et de l'énergie que les intervenants sociaux travaillant au sein des gouvernements et dans des organismes non gouvernementaux doivent consacrer à s'échanger de l'information entre eux et entre divers ministères – avec fort peu de succès, très souvent. Malheureusement, les intérêts des gens qui se prévalent des services passent probablement à l'arrière-plan dans ce contexte de « protection de juridiction ».
- Nous avons également échangé des exemples sur le grand succès remporté lorsqu'on utilisait des approches fondées sur le partenariat. Nous avons eu de nombreuses discussions sur différentes méthodes de collaboration afin de réduire le cloisonnement à l'intérieur et entre les gouvernements, les communautés et les professions.
- Les gens de Hay River ont exprimé leur frustration par rapport au fait que les communautés ou les régions ne recevaient pas d'appui pour développer ou mettre en œuvre leurs propres plans. Nous avons donc commencé à discuter sur les divers moyens permettant de mieux appuyer les gens dans les communautés et les régions, afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre leurs propres plans de mieux-être, en fonction de leurs propres priorités.
- Les participants à la Conférence sur l'Agenda social ont mentionné le besoin de la responsabilité. Nous avons donc commencé à élaborer un cadre général de responsabilité qui utiliserait des indicateurs sociaux pour évaluer le mieux-être générale des gens, à court et à long terme. Nous avons fixé des objectifs généraux sous lesquels nous regrouperons ces indicateurs.
- Nous avons rencontré de nombreuses personnes, afin de bénéficier de leur expertise. Nous avons donné plusieurs présentations sur notre travail. Nous avons préparé une annonce qui informait le public de l'état de notre travail en décembre 2001. Nous avons continué d'entendre des commentaires et de faire connaître notre travail.
- En février et en mars 2002, nous avons organisé des réunions communautaires afin d'obtenir des rétroactions sur le travail effectué et pour demander aux gens de faire des commentaires sur le travail à venir. Toutes les communautés n'ont pas demandé de réunion communautaire, mais il s'est tenu au moins une réunion communautaire dans chaque région. Ces réunions constituaient une bonne introduction au processus nécessaire à l'élaboration d'un Agenda social.
- Enfin, nous avons fait une synthèse du tout dans le but de présenter un projet d'Agenda social aux gouvernements publics et autochtones, afin qu'ils l'étudient. Le présent document est le résultat de notre démarche collective afin d'atteindre ce but.

## Bibliographie

Aboriginal Summit Secretariat Inc. (ébauche de février 2002). *A New Approach to Aboriginal Government Capacity Building: An Intergovernmental Forum Leadership Opportunity*.

Affaires municipales et communautaires des Territoires du Nord-Ouest (printemps 2001). *NWT Volunteer Sector Development: An Emerging Third Sector*. Lutra and Associates, Ltd.

Clark, Aimee (décembre 2001). *Falling Through The Cracks, A Single Mother's Personal Account of Accessing GNWT Social Programs*.

Coalition sur les sans-abri de Yellowknife, T. N.-O. (juillet 2001). *Yellowknife Community Plan to Address Homelessness*.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (1995). *Ensemble pour le mieux-être communautaire : Document d'orientation* (traduction libre de : *Working Together for Community Wellness: A Directions Document*). Ministères de l'Éducation, de la Culture et de la Formation; de la Santé et des Services sociaux, de la Justice, des Affaires municipales et communautaires et Société d'habitation des T. N.-O.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (mars, 2000) *Vers de meilleurs lendemains*. Quatorzième Assemblée législative du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (2001). Compte rendu de la Conférence sur l'Agenda social.

Groupe de travail sur l'Agenda social (mars 2002). Réunions communautaires. Groupe sur la stratégie économique (2000). *Common Ground: NWT Economic Strategy 2000*.

Mero, Alana (2001). *Exposé du Comité interorganismes d'Inuvik au Groupe de travail sur l'Agenda social* (traduction libre de : *Inuvik Interagency Committee Presentation to the Social Agenda Working Group*). Inuvik, T. N.-O., 11 décembre 2001.

Ministères Santé et Services sociaux, et Éducation, Culture et Formation des Territoires du Nord-Ouest (2001). *Cadre d'intervention pour le développement de la petite enfance 2001* (traduction libre de : *Framework for Action: Early Childhood Development*).

Santé et Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (2001). *Working Together for Community Wellness: A Strategy for Addictions, Mental Health and Family Violence*. Résumé de l'ébauche pour consultation.

Santé et Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (2002). *Plan d'action 2002-2005 de Santé et Services sociaux des T. N.-O.* (traduction libre de : *NWT Health and Social Services Action Plan 2002-2005*)

Transcriptions radio de la SRC (10 janvier 2002). Deuxième discours public du premier ministre Kakfwi et discussion de groupe qui s'ensuivit.

**Pour obtenir cette information dans votre langue, communiquez avec la Division des communications de l'Exécutif du GTNO, au (867) 873-7817. Les appels à frais virés sont acceptés.**